La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXV — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 20 FEVRIER 1963 — No 14

HORIZONS

Billets sur la Bonne Presse

A l'échelle de l'ACFA, l'association a voulu prendre ses responsabilités envers la Bonne Presse à deux points de vue: la littérature périodique française quant à la forme de la littérature saine quant au contenu idéologique. C'est dans ces buts qu'elle vient de mettre sur pieds l'agence d'abonnement ACFA-PERIODIQUES afin d'assurer et répandre par toute la province, selon les besoins propres de toutes les gradations d'âge, d'éducation et d'occupations, la bonne lecture française — indifféremment de la rémunération possible pour tel ou tel périodique.

* * *

Sans avoir de statistiques sur la situation, nous opinerions qu'il rentre la proportion de quatre à cinq périodiques anglais — souvent neutres — pour un périodique français dans nos foyers franco-albertains.

Une telle situation ne pourrait aboutir à la longue qu'à des résultats néfastes. Faute d'alimentation française, les réactions et les termes français s'effritent. La prépondérance d'information et d'exemples de succès dans le monde anglais augmentent notre complexe d'infériorité de perpétuels vaincus, et l'absence d'information sur les nôtres conduit à l'ignorance qui engendre à son tour l'indifférence, voir même, le mépris des personnes et des choses canadiennes-françaises.

Et au point de vue religieux, le sermon hebdomadaire de quinze minutes pourra-t-il longtemps contrecarrer et triompher des multiples lectures "neutres" qui s'échelonnent le reste de la semaine? Il se rencontre assez souvent exactement comme des neutres. La presse neutre contribue sa part à cette vie à compartiments et à cette dissolution de la pensée et des agirs.

* * *

La situation des écoles bilingues s'avère-t-elle en meilleure posture? Seule une bonne enquête à ce sujet donnerait un tableau exact. Il n'y a pas, comme tel, de budget scolaire pour la presse étudiante. L'initiative repose actuellement sur les professeurs et en particulier sur le principal. Cependant, les réalisations d'une école, pas plus avantagée que les autres, pourraient servir de barême. Les trente élèves de l'Ecole Supérieure sont abonnés à Sélections du Reader Digest où ils puisent en français des actualités, du vocabulaire français, des annonces françaises, une variété d'informations sur différents sujets, et un certain optimisme sur la vie. L'école elle-même, reçoit et met à la disposition de tous les élèves, une variété d'environ vingt périodiques allant de "L'Abeille" (enfants) jusqu'au journal "La Patrie".

En plus des aspects français, religieux, etc., il importe que les étudiants du monde contemporain s'habituent expérimentalement à la diversité des périodiques — leur existence, leur présentation et leur contenu différent — sinon, adultes, ils jureront par un seul journal, comme historiquement, leurs pères ont souvent jurés par un seul parti politique.

* * *

Il ne manque pas de périodiques traitant des questions nationales des Canadiens français. Leurs nombreux titres rempliraient certes tout le prisme alphabétique de A à Z. Mais aucun, peut nous présenter la gamme des activités canadiennes-françaises à l'extention de la devise du Canada "d'une mer à l'autre".

Ces périodiques sont d'allure locale, régionale ou provinciale — ou encore, ils ne traitent que de certains aspects de la vie: éducation, économie etc.

Il serait à espérer que dans un avenir rapproché, un éditeur ou une société patriotique prenne l'initiative de publier sous forme d'un digeste mensuel, le portrait complet et non seulement quelques "bribes" d'un casse-tête" des activités des projets et des réalisations diverses des Canadiens français.

Cette revue, à fort tirage et bien rémunérée par des annonces, pourrait se distribuer à bon marché à tous les Canadiens français de l'Atlantique au Pacifique. Elle aiderait à développer l'esprit de solidarité dans son extension nationale — elle contribuerait à diminuer l'ignorance ou l'erreur est-ouest.

L.F.

Programme du FESTIVAL de la CHANSON FRANÇAISE

à l'auditorium du Jubilé
dimanche le 24 février 1963

O Canada (4 voix) Les Troubadours

Discours de M. Laurent Beaudoin, Président du Cercle Lacombe de l'AEBA

ECOLES:	CHANTS	VOIX	GRADES
St-Thomas	Il neige	unisson	1,2,3
	Sur l'eau	unisson	1,2,3
Sacré-Coeur	Berceuse de Brahams	2 voix	4,5,6,7
	Entendez-vous sous l'ormea	canon	4,5,6,7
N.-D. de Lourdes	Il était une bergère	unisson	2, 3
	C'était Anne de Bretagne	unisson	4.5.6
Lamoureux	Boujour M. le Printemps	unisson	3 à 9
	Y a une pie	2 voix	3 à 9
	Appréciation des juges		
Legal	Le petit nigaud	unisson	2 à 6
Grandin	Mon merle	unisson	3 à 6
	La noce des oiseaux	unisson	3 à 6
St-Luc	Sur la route de Dijon	unisson	7,8,9
	Les cloches du hameau	2 voix	7,8,9
Beaumont	La Bohême (garçons)	3 voix	7 à 12
	Appréciation des juges		
	INTERMISSION — (10 minutes)		
Beaumont	La cantinière	3 voix	1 à 12
	L'orchestre du Bon Dieu	2 voix	7 à 12
Grandin	Le chameau	unisson	7,8,9
Collège St-Jean	Le jour est long	4 voix	B.-Lettres
	Les Gitans	unisson	Rhétorique
Académie Assomption	Vole mon coeur	3 voix	9
	Appréciation des juges		
St-Albert	Sur la rim pom, poum	2 voix	Guides
	En passant par la Lorraine	unisson	Guides
Morinville	Sur mer	2 voix	7 à 12
Académie Assomption	Folklore — V'la l'bon vent	3 voix	10,11,12
Collège St-Jean	Le petite diligence	unisson	8
	Exodus—Berceuse Corse	4 voix	Troubadours
Ensemble	Notre-Dame du Canada	(Refrain seulement)	



M. Eugène Trottier, propagandiste de l'A.C.F.A., est actuellement en Saskatchewan où il prête main forte à l'Association Catholique Franco-Canadienne à lancer son Service de Sécurité familiale.

La semaine Dans le monde

Vénézuéla. — Un cargo vénézuélien le Anzoatigui est saisi en haute mer par un groupe de communistes, qui s'oppose au gouvernement anticommuniste du président Bétancourt et tout particulièrement à la visite de ce dernier aux Etats-Unis· Des avions de patrouille des Etats-Unis retracent le navire vénézuélien saisi et le suivent jusqu'à l'île Maraca, au large des côtes du Brézil. Les pirates ont signifié leur intention d'accoster le cargo à un port brézilien et les autorités bréziliennes affirment qu'elles le saisiront. En dépit de cette piraterie et des activités terroristes accrues de la part des gauchistes au Vénézuéla, le président Bétancourt se prépare pour partir pour Washington.

* * *

Moscou—L'Union soviétique prend des dispositions pour réparer la brêche entre l'URSS et la Chine communiste. Le parti communiste russe offre d'entâmer des pourparlers avec la Chine afin de réconcilier les deux grandes puissances communistes en matière d'idéologie et à une réception à Moscou, M. Khrouchtchev promet que la Russie et la chine "seront côte à côte pour jeter la dernière pelletée de terre sur la fosse du capitalisme."

* * *

Genève. — Le nombre d'inspections sur les lieux pose une entrave à la mise au ban des essais nucléaires. L'Union soviétique a offert de deux à trois inspections sur les lieux par année, mais les pays occidentaux désirent en négocier davantage et les soviets refusent. Quoiqu'il en soit, le chef de la délégation canadienne à la conférence des 17 sur le désarmement, le général Burns, exprime l'espoir qu'une mise au ban pourra être établie d'ici quelques semaines·

* * *

Londres. — M. Harold Wilson, 46 ans, est élu chef national du parti Travailliste de Grande-Bretagne. Il succède à feu M. Hugh Gaitskell. Me Wilson. défit M. George Brown par 144 voix contre 133 au deuxième tour de scrutin. Plus tard le nouveau chef Travailliste dit que la Grande-Bretagne devrait se débarrasser des armes nucléaires et se retirer de l'entente de Nasseau, selon laquelle les Etats-Unis fourniront ds fusées de type Polaris aux britanniques.

* * *

Paris. — Le président de Gaulle échappe à un autre attentat à sa vie, le quatrième depuis l'automne de 1961. Trois officiers militaires et deux femmes sont arrêtés et l'arme qui devait servir à l'assassinat, une carabine à

(suite à la page 8)

Grande-Bretagne: Le problème des soldats-députés

Londres. — La commission parlementaire, saisie il y a quelques semaines du problème des militaires qui cherchent à se faire démobiliser facilemen en annonçant leur intention d'être candidat aux élections parlementaire,s a suggéré la création d'un comité spécial qui accorderait ou refuserait ces démobilisations. La loi permet aux militaire d'être démobilisés s'il briguent les suffrages ou non, en définitive. L'intention suffit. A chaque élection partielle, les forces armées y perdent un bon nombre d'effectifs. Aux deux dernières élections partielles, il y a eu 167 et 492 démobilisés.

A ce rythme, l'armée anglaise risque d'être déciminée par les prochaines élections générales.

Réunion annuelle de l'Amicale du Collège Saint-Jean

Samedi le 23 février 1963

Programme

1h. à 3h.—Inscription au pavillon des classes.
1h.30—Partie sportive.
3h.00—Réunion au gymnase et élection de nouveaux officiers.
4h.00—Café au pavillon des classes.
5h.00—Réunion par groupes avec le corps professoral.
7h.00—Vin d'honneur offert par le Collège.
7h.30—Souper buffet et soirée sociale.

Le vin d'honneur, le souper buffet et la soirée sociale auront lieu à l'étage supérieur du Construction Club, 10580 - 116e rue.

Billets pour le souper et la soirée: $3.50 par personne pour membres en règle de l'Amicale: $5.00 par personne pour les autres.

BIENVENUE à tous les anciens, les amis du Collège et les parents des élèves actuels.

La semaine Au Canada

Kapuskasing. — Trois grévistes sont abattus par des colons dans un chantier à 37 milles à l'ouest de Kapuskasing lors d'une échauffourée qui fit en plus neuf blessés. Les trois hommes perdirent la vie lorsque des centaines de bûcherons en grève voulurent entraver le travail d'une vingtaine de colons et de revendeurs qui profitaient de la grève pour faire des affaires avec les papeteries. Dix-neuf colons sont arrêtés après la fusillade et accusés de meurtre non qualifié. En outre des accusations de sédition sont portées contre 400 bûcherons. Cette avalanche d'accusations est sans précédent dans l'histoire du Canada.

Enfin les représentants des papeteries et ceux du syndicat des bûcherons se réunissent à Toronto et établissent jeudi soir un terrain d'entente mutuelle pour mettre fin à cet arrêt de travail commencé le 14 janvier.

* * *

Ottawa. — Bien que la campagne électorale en règle en prévision des prochaines élections générales du 8 avril n'ait pas encore été lancée, tous les partis politiques et leur représentants ont déjà fait appel aux votants. En dépit de la crise intérieure qui vient d'ébranler le gouvernement Diefenbaker, les ministres qui restent rayonnent d'optimisme et M. Howard Green affirme que les rangs n'ont jamais été aussi serrés dans le camp Conserva-

(suite à la page 8)

En bref
L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

Après une semaine d'opération, ACFA-PERIODIQUE a recueilli la vente de 4 abonnements. Il semble déjà que ce service réponde à un immense besoin. En effet, ceux qui se sont abonnés à des revues, étaient très heureux de pouvoir le faire et ont avoué que leur abonnement était dû à son existence. En attendant le développement normal d'une telle agence, il est déjà fortement recommandé aux institutions de s'adresser à ACFA-PERIODIQUE pour leur abonnement ou réabonnement.

* * *

PRECISIONS:

Il ne faut pas confondre l'ACFA (Association Canadienne-française de l'Alberta et CHFA, le poste, La Survivance (le journal et l'imprimerie La Survivance). Egalement, il faut envoyer toute communication de l'ACFA au secrétaire de l'ACFA, 10010-109e rue Edmonton, ou téléphonez à GA 2-2736. Souvent, des courriers sont retardés parce qu'ils sont postés aux mauvaises adresses.

* * *

Le Secrétariat accusait réception, il y a une semaine ou deux du "Bottin des Sociétés patriotiques", publié par le Conseil de la Vie française. Ce Bottin s'avère des plus utiles. Il renferme une mine d'information et contribuera certainement à étendre les contacts mutuels des sociétés qui y sont contenues ainsi qu'à augmenter la solidarité nationale au niveau des Canadiens français.

* * *

Le Secrétariat expédiait, cette semaine à ses membres, la brochure "Rôle de l'économique dans la vie nationale d'un groupe minoritaire". Conférence prononcée par M. François-Albert Angers, économiste, professeur aux Hautes Etudes de Montréal. Cette conférence a également été enregistrée sur bobine. L'on peut se la procurer au secrétariat ou de son président régional de l'ACFA.

* * *

Lors l'une conférence traitant des relations qui existent et devraient exister entre Canadiens français au niveau national, le R.P. Patoine a mentionné comme obstacle à la pleine coordination et solidarité des Canadiens français, des facteurs tels que l'influence de la presse anglo-saxonne sur nos minorités, les grandes distances qui séparent les minorités du Québec, le manque de finances pour établir des contacts plus nombreux, et l'accaparement de ses propres problèmes au niveau local.

* * *

Le Comité de Sélection de la Société des prêts aux étudiants s'est réu-

(suite à la page 3)

Le Service d'Emploi de l'A.C.F.A. a déjà rendu service à plus de cent personnes

Le Service d'emploi de l'A.C.F.A., commencé modestement l'été dernier vient de réaliser son 107ème placement.

Un retour rétrospectif révèle plusieurs faits et statistiques intéressants. Sur ces 107 démarches réussies, 75 p. 100 étaient des demandes d'emploi et 25 p. 100 des requêtes pour des employés.

Filles ou dames placées	75 p. 100
Hommes placés	20 p. 100
Ménagères ou aides	35 p. 100
Sténographes, aides de bureaux etc	30 p. 100
Autres, très varié	35 p. 100

Ces statistiques ne comptent pas une foule d'autres services où l'ACFA a trouvé des pensions à bon marché, bien situées, recommandables ou "gratuites" moyennant quelques heures de travail domestique. Cet aspect n'est pas à négliger surtout pour les jeunes filles qui débutent dans le travail, ou, qui arrivent, un peu déroutées, des campagnes. L'on pourrait chiffrer ces placements à environ 25.

Le Service, en plus, a pourvu à deux cas d'orientation dans de nouvelles carrières, il a donné une foule de renseignements aux jeunes travailleurs sur le "Board of Industrial Relations" etc., pour qu'ils sachent comment se protéger de certains exploiteurs ou de cas d'exploitation. Ces situations se présentent, témoin cette jeune fille qui n'avait pas encore eu en janvier 1963 son salaire pour trois semaines de travail en septembre 1962.

Il se trouve une très grande variété dans les difficultés encourues à placer une personne. Des cas ne demandent aucun temps — par exemple, lorsque nous avons un débouché en fiche. D'autres sont plus complexes et lents. L'embauchage d'une jeune fille de la campagne dans un bureau de la ville a nécessité 22 appels téléphoniques.

Le seul nombre de placements ne fait pas justice aux faits. Ce nombre n'inclut pas toutes les tentatives de placements simultanées ou l'Association travaillait de son côté et l'aspirant employé du sien — et qu'enfin, il s'est placé de lui-même. Egalement, ce qui ne paraît pas dans une statistique, c'est que plusieurs ont recouru au Service d'Emploi de l'ACFA en désespoir de cause. "'Je ne suis pas difficile pour la sorte d'emploi, je suis fatigué de courrir les rues et d'attendre en vain des retours d'applications ou de tests." ou encore "Ça fait deux semaines que j'essaie et ça ne tourne à rien". D'une façon, chacun de ces placements désespérés" pourrait en représenter 5 ou 10 normaux.

Certains embauchages, par le Service de Placement, ont été très avantageux économiquement. L'exemple d'un jeune de 18 ans, qui n'a pas terminé sa onzième année, sans expérience aucune, placé au moment le plus élevé du chômage alors que plusieurs avec leur séniorité demeuraient inemployés — doit être cité. Salaire $175.00 clair.

Le Service d'Emploi semble répondre à un véritable besoin et l'ACFA est fière de rendre ce service à ses membres. Graduellement, il vise à y ajouter un service d'orientation dans les carrières et un système de promotion où les débutants remplaceront les employés d'expérience, qui eux-mêmes, progresseront à une marche supérieure.

Une suggestion pratique: recourir au Service d'Emploi, mais faire sa demande autant que possible à l'avance, soit pour vous-même, votre enfant, ou un fils de la paroisse.

A la conférence de Genève l'Ouest se montrerait moins exigeant sur les inspections

Genève. — Le représentant de la Grande-Bretagne a déclaré que les puissances occidentales seraient peut-être disposées à se montrer moins exigeantes sur le nombre d'inspections qu'elles jugent nécessaires pour contrôler une interdiction des essais nucléaires.

M. Joseph Godber, ministre d'Etat britannique, a donné cet indice à une conférence de presse peu avant la reprise de la conférence de 17 nations sur le désarmement. Une telle concession de la part de l'Ouest, a-t-il ajouté, suppose que l'Union soviétique consente à fournir des garanties solides de son côté.

L'URSS, on sen souvient, a offert de permettre deux ou trois inspections par année sur son territoire, de même que l'installation de trois stations automatiques de détection ou "boîtes noires". Mais les Occidentaux ont refusé cette offre, jugeant le nombre d'inspections insuffisant.

MOSCOU PROTESTE

A la veille de la reprise des travaux à Genève, l'URSS a dénoncé la reprise des essais souterrains aux Etats-Unis et donné l'avertissement que ce geste crée un climat peu propice aux discussions en vue d'un traité sur l'arrêt des expériences nucléaires.

Un certain pessimisme règne chez les délégués depuis que l'agence Tass a publié une déclaration officielle disant que le nouvel essai nucléaire du Nevada donne une impulsion à une nouvelle course aux armes nucléaires et que le gouvernement des Etats-Unis est pleinement responsable des conséquences possibles de ce geste.

Les délégués des petits pays attribuent leur pessimisme à l'attitude de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de la France, cette dernière parce qu'elle boycotte la conférence.

Le délégué américain William C. Foster et le ministre adjoint soviétique des Affaires étrangères, M. Vassili V. Kuznetsov, coprésidents de la conférence des 17 nations, ont eu un en-

(suite à la page 8)

Ouverture de la Session provinciale, jeudi dernier

Edmonton. — Le discours du Trône inaugurant la cinquième session du 14e parlement de l'Alberta, jeudi, prévoit la mise en vigueur d'un plan médical volontaire prépayé pour les petits salariés de la province, dès l'automne prochain. Environ vingt pour cent de la population sera protégée par ce programme auquel quelque mille cinq cents médecins ont promis leur coopération. Décrivant le nouveau plan durant une conférence de presse le ministre de la Santé publique, le Dr Donovan Ross, précise qu'il ne fournira que les services de médecin et ne s'étendra pas aux services ambulanciers, pharmaceutiques et oculistes. Le gouvernement provincial défrayera une partie des primes versées aux conpagnies ou plans privés d'assurance médicale. L'Adresse prévoit également une étude dans la possibilité d'établir un collège vétérinaire en coopération avec le gouvernement fédéral; propose de faire accréditer certaines écoles spécialisées; d'aug menter les fonds du ministère de l'instruction publique destinés à l'école technique en frais de construction à Edmonton; de construire de nouveaux hôpitaux et foyers pour vieillards; d'établir un centre de rétablissement pour les alcooliques; la mise sur pieds d'une force policière provinciale, dont les membres seraient embauchés par les municipalités; d'élargir les services d'inspection du ministère des mines et minerais afin de protéger davantage les propriétaires dont le terrain sert à l'exploitation pétrolière; l'instituer une loi selon laquelle les compagnies de finances et de prêts de renseigner leurs clients des taux d'intérêts et du montant total, qu'ils devront rembourser sur un emprunt ou autres achats à crédit. Un exercice financier d'environ 375 millions de dollars est prévu pour l'année fiscale 1963-64.



Le magnat des journaux canadiens, Roy Thomson, accompagnait récemment une délégation à Moscou d'hommes d'affaires britanniques. On le voit ici serrant la main de Khrouchtchev lors de leur rencontre au-dessus d'une table de discussion.

Les hommes sont fous!...

par Pierre L'ERMITE

(suite de la semaine dernière)

IX

Le mercredi suivant, Gérald sortait de l'église Saint-Sulpice, quand, en haut des marches ,il fut abordé par une jeune fille, fort élégante, qui lui dit d'un ton résolu:

—C'est très incorrect, Monsieur, ce que je fais aujourd'hui. Mais je n'ai pas d'autre moyen de plaider ma cause. Je suis Mlle Valentine de Sombrero.

—Vous voulez dire Mlle Sophie Dumuseau?

—Si vous préférez bien.

—Je vais droit au fait. Je vous préviens seulement de ceci: que vous le vouliez, ou que vous ne le vouliez pas, le mariage se fera. Je tiens absolument votre frère à ma merci. Il est devenu "ma chose". Alors, vous avez le choix: la paix ou la guerre.

—C'est-à-dire?

—La cérémonie du mariage normale, correcte..· la reddition de la place avec tous les honneurs de la guerre, ou le scandale mondain. Et, vous savez, en fait de scandale, je m'y connais. Le fossé entre votre frère et ce que vous appelez "la bonne société" deviendra si grand que personne ne pourra plus le franchir...

Gérald regarde parler cette fille.

Elle a bien la figure de sa proposition. Ses yeux ont des reflets d'acier; sa bouche, mince, sculpte les mots qu'elle prononce, tellement elle les articule. Certainement, elle fera ce qu'elle dit. Elle le tentera du moins. Pauvre Philippe, bon garçon au fond, en quelles griffes de tigresse sa vie est-elle tombée!

—Notez, continue Valentine, que c'est lui qui fait le beau mariage.

Et comme Gérald, jusqu'à ce moment impassible, ne peut retenir un geste de dénégation.

—Je vous assure, répète la jeune fille, que c'est lui qui fait le beau mariage.

...Parlons net et franc:

...Vous, vous êtes intelligent, cultivé, et, en plus, travailleur acharné. Vous voulez arriver... être quelqu'un·.. faire quelque chose.

...Votre frère, excusez-moi de vous le dire, est exactement le contraire. C'est un grand enfant gâté. Livré à lui-même, il n'a jamais rien fait que des bêtises. Et il continuera. Mais, si je le prends en mains, j'en ferai quelque chose, ne serait-ce qu'un député ou un sénateur.

Ici, la figure de Valentine prend une expression spéciale, insinuante:

—J'ai des raisons pour vous dire cela· Mes relations dans le monde politique sont nombreuses et efficaces... des relations qui vous étonneraient, et qui pourraient grandement vous servir à vous-même, si vous avez de l'ambition. Et vous en avez. Vous êtes jeune, et vous ne vous figurez pas jusqu'où peut aller l'influence d'une femme intelligente et jolie. Et moi — c'est assez fat de vous le faire remarquer — je suis intelligente et jolie, je parle trois langues. Je suis très musicienne... Je danse dans un style qui m'est personnel, et dont les hommes sont fous..·

·.Quelle supériorité votre frère a-t-il donc sur moi?

...Il a beaucoup d'argent? C'est tout, et ce n'est pas beaucoup. D'ailleurs, de l'argent, j'en ai aussi. Et j'ai sur votre frère, le mérite de l'avoir gagné..· Comment? C'est mon affaire. Charbonnier vit de son charbon. J'ai touché parfois des cachets considérables pour danser dix minutes dans une soirée.

...Je puis même vous confier que Mme Gouya m'a donné dix mille francs pour venir l'autre soir, et qu'elle a quelque raison personnelle de s'intéresser à mon mariage.

...Ma mère a été blanchisseuse, me direz-vous? Je vous réponds que cela n'a rien de déshonorant. D'ailleurs, elle ne l'est plus·

...Je suis enfant naturelle. Vous le savez probablement. A cela, je réponds que tous les enfants sont naturels; et ensuite que ce n'est pas ma faute s'il en est ainsi. Et il y a de très grands hommes qui ont eu la même tristesse à leur berceau: celle de ne pas connaître leur père.

Valentine s'animait... s'animait..·

Sa figure, fouettée par le vent de la place, devenait ardente.

L'émotion de son plaidoyer faisait trembler sa voix, et ses joues s'empourpraient du feu de la bataille.

Gérald, en la regardant, avait l'impression d'une arme de luxe, mais redoutable.

Jolie? Certes, elle l'est.

Mais, d'une beauté trouble, offensive.

L'autorité de n'importe quel homme serait en danger devant une telle femme.

Alors, que deviendra son frère, ce malheureux déboussolé, qui n'a jamais cherché sa voie que dans le plaisir, et en dehors de tout effort?

—Vous ne me répondez rien, interroge durement la jeune fille·

—Mais, Mademoiselle, je ne suis pas tout qualifié pour vous donner une réponse. Mon frère est majeur, et il a ses parents.

—Des mots, tout cela! Votre frère est un zéro à gauche. Il n'existe plus. Il fera ce que je voudrai. Vous ne le asvez peut-être pas... Mais, depuis huit mois, nous nous connaissons. Vos parents? Ils laisseront faire. C'est d'ailleurs, le geste de toute leur vie. Quant à votre soeur, elle n'est qu'un reflet· C'est vous qui êtes la valeur de la famille. et c'est votre alliance que j'ai décidé, ce matin, de venir solliciter... d'une manière incorrecte, j'en conviens. Mais je n'avais pas la possibilité de choisir.

A ce moment, les yeux de Valentine fouillent ceux du jeune polytechnicien.

Elle attend la réponse qui va décider de son attitude de demain, et de l'avenir de toute sa vie.

Mais Gérald, après quelques instants de silence s'incline:

--Mademoiselle, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

X

Gérald ne rentra pas directement chez lui.

Assez ému de cette offensive inattendue, il cherche dans le jardin du Luxembourg tout proche, la sollitude d'une allée pour réfléchir comment il pourra venir au secours de son frère?

Péril des périls, cette emprise d'une femme sur le cerveau d'un homme!

Il est bien jeune, et pourtant combien de camarades il a déjà connus au lycée, à l'Ecole, et ailleurs, qui, partis pour être de puissants cerveaux, de belles épées, de splendides valeurs morales au service du pays, ont, à cause d'une femme, glissé vers la ruine et le déshonneur.

Il se rappelle tel enseigne de vaisseau qui a vendu des documents à l'ennemi pour entretenir une Valentine quelconque.·.

Tel autre a pris des stupéfiants, et, finalement, s'est suicidé pour une actrice de petit théâtre, qui paraît, aujourd'hui, l'avoir totalement oublié.

Cherchez la femme!

Puis, il se souvient de la récente visite de son frère à l'Ecole... visite évidemment suggérée par Valentine.

Il lui vient alors une idée: celle de limiter le désastre, au moins dans l'avenir?

La question religieuse n'existant pas pour cette russe, il conseillait à son frère de ne se marier que civilement?

Alors, dans quelque temps, quand les coquilles lui seraient tombées des yeux, il pourrait bénéficier du divorce; et, instruit par le malheur, refaire sa vie avec une jeune fille d'un meilleur milieu.

Cette idée lui paraît tellement heureuse, qu'il en parle, le soir même, à Philippe, lequel ne semble pas en être autrement étonné.

—Tout m'est égal, pourvu que je l'épouse.

—As-tu mis nos parents au courant de ton projet?

—Oui.

—Oh, terrible! Papa s'est mis dans une telle colère que j'ai cru qu'il allait me jeter à la porte.

—Et maman?

—Naturellement elle a fait écho à papa, mais avec des larmes en plus·

—Et tu vas passer par-dessus tout cela?

—Ils auraient évidemment préféré autre chose· Mais, tu sais, Valentine est une très brillante vedette. Son nom est affiché sur le boulevard, et elle gagne pas mal d'argent. Alors les ancêtres vont se faire à cette idée. Et ils auront raison. Après tout, ils penseront que ce n'est pas désagréable d'avoir une si belle fille dans sa parenté. Toi, l'ours Martin, tu n'es sensible qu'à la beauté des logarithmes. Tout le monde, heureusement, n'est pas comme toi. Il y en a encore beaucoup qui aiment à rire et à s'amuser.

Ici, Gérald proteste:

—Eh bien, figure-toi que j'estime posséder un bonheur plus grand que le tien.

—Un bonheur gris... ennuyeux, couleur de tes mathématiques·

—Je suis libre... Toi, tu ne l'es plus...

Tout jeune, tu es la chose d'une misérable créature. Je monte... Tu descends..· J'ai un idéal... Toi, tu n'en as plus... Je crois à l'amour... Toi, tu le profanes...

—Tu crois à l'amour?

—De toute mon âme. Mais, pas au tien!

—Oui, tu crois à une petite vapeur blanche, tarabiscotée, qu'on ne trouve que dans les nuages, et devant laquelle tu réciteras des vers de Lamartine:

·..Un soir, t'en souvient-il,
nous voguions en silence...

—Je chercherai, parmi des élites... Tu entends bien? Parmi les élites, la femme de mon rêve...

—Tu rêves d'une femme, toi?

—Oui. Et ce rêve me défend contre les autres.

—Et si tu ne la trouves pas, cette femme?

—J'ai, dans ma vie intérieure, de quoi m'en passer. Ou plutôt, j'aimerai celle dont j'ai rêvée·.. que je n'aurai pas rencontrée ici-bas, et que je reconnaîtrai peut-être là-haut.

Philippe éclate de rire:

—Tu vois? Les nuages! Et puis, un jour, tu feras la même bêtise que moi, mais sûrement pas si belle!

—Puis tu conviens que tu fais une bêtise, alors limite-là: ne te marie que civilement.

Et voici que, le soir, Gérald a subitement un doute de conscience. Il se rappelle que la fin ne justifie pas les moyens.

A-t-il le droit, même pour faciliter l'évasion de son frère, de l'inciter à un état conjugal que réprouve l'Eglise?

Gérald tourne et retourne la question; et, finalement, il décide de la soumettre au jugement d'un vicaire de Saint-Sulpice qu'il connaît très bien.

Cette question, il n'eut pas à la poser. Car, le soir même, Philippe revint à la maison, déconfit, le front barré, la figure·fermée. Il venait d'avoir sa scène, courte mais raide.

Du premier coup, et pas sans colère, la petite "rosse" avait éventé le piège, et donné l'ordre à Philippe d'exiger le mariage total, c'est-à-dire, civil et religieux.

La seule concession qu'obtint Gérald, c'est que le mariage se ferait dans une certaine intimité, au fond d'un village de la banlieue, où la danseuse possédait une assez coquette villa.

Et, lui, Gérald, n'y assisterait pas. Les examens de l'Ecole expliqueraient suffisamment son abstention.

(à suivre)

Autour du Concile du Vatican

Le Pape aux évêques: Vous êtes toujours en Concile

Rome· (CCC) — L'Osservatore Romano du 8 février, a publié la lettre que S.S. Jean XXIII avait envoyée le jour de l'Epiphanie **"à tous et à chacun en particulier des évêques de l'Eglise catholique, ainsi qu'aux autres Pères du second Concile oecuménique du Vatican"**. Le Pape donne aux Pères des directives pour la poursuite des travaux pendant les mois qui nous séparent de l'ouverture de la deuxième session, le 8 septembre. Il leur rappelle la responsabilité qui incombe à chacun d'entre eux dans la préparation des décisions conciliaires. Mais il souligne aussi la responsabilité que porte chaque Père devant les réactions suscitées par le Concile parmi les catholiques, clercs et fidèles, dans "l'ensemble de la chrétienté" (c'est-à-dire parmi tous les baptisés) et dans ooute la famille humaine.

Le Concile continue: **"Avant tout, il importe qu'on ait le sens de la continuité *ininterrompue* du Concile"**, qui se déroule pendant l'inter-session selon la méthode de travail dont la formulation définitive· a été trouvée **"grâce aux divers exposés de doctrine et d'expériences pastorales, grâce aux discussions faites dans la liberté et le respect"** au cours de la première session.

Et le Saint-Père trouve des formules vigoureuses pour mettre en relief la dignité dont, en vertu de sa place et de son rôle dans l'Eglise, se trouve revêtu le collège épiscopal, dont il est le chef.

Le Pape expose quatre points essentiels, se réservant de donner plus tard d'autres instructions:

—Il rappelle le rôle de coordination et de direction que doit jouer la Commission cardinalice instituée à la fin de la première session.

—Il met en lumière le rôle des évêques au Concile. Certes, c'est le Souverain Pontife qui confirme et donne force de loi aux décisions conciliaires; mais ces décisions doivent être proposées, discutées et mises dans la forme voulue par les Pères: ce travail continue de s'imposer à eux pendant l'inter-session comme un grave devoir.

—Le Pape note avec joie l'intérêt croissant des fidèles et du clergé pour le Concile, le grand mouvement de prière qui soulève toute l'Eglise. Là encore, il souligne la responsabilité de l'évêque qui, dans chaque diocèse **"préside, en vertu de la charge qui lui a été confiée, et qui pourvoit à tout, aux diverses formes d'enseignement, de bon gouvernement et de culte"**· Il déclare qu'il n'y a pas lieu d'instituer actuellement de nouvelles formes de prière, privée ou publique.

—Enfin, les objectifs du Soncile intéressent l'ensemble des chrétiens et toute la famille humaine. Le pape expose longuement les bons résultats déjà obtenus, et insiste encore une fois: **"Nous, évêques de l'Eglise du Seigneur, nous devons éveiller notre conscience à la grave responsabilité de notre participation à l'apostolat universel."**

Et le Saint-Père termine par une émouvante exhortation à ses frères dans l'épiscopat, qu'il emprunte à saint Paul, afin que le travail du Concile se poursuive avec ardeur, dans la charité et dans la paix.

Les tâches de la Commission de coordination du Concile

Munich. (CCC)) — Le cardinal Jules Dopfner, archevêque de Munich et Freising, a fait, à la radio bavaroise, un exposé sur les tâches de la Commission de coordination des travaux conciliaires, dont il est membre.

Au cours de sa première session, a-t-il déclaré en substance, le deuxième Concile du Vatican a pris un bon départ. Les évêques du monde entier se sont rencontrés dans leur responsabilité commune à l'égard de l'Eglise universelle, et cette rencontre est riche de promesses pour l'avenir. La période qui s'étend jusqu'au mois de septembre doit être consacrée à une tâche grande et difficile, celle de préparer les travaux de la deuxième session, de façon que le Concile obtienne des résultats excellents et fructueux.

Les Commissions préparatoires ont élaboré un matériel d'une très grande richesse, mais qui est insuffisamment synchronisé et qui, en outre, ne saurait être étudié par le Concile dans toute son ampleur, tellement il est vaste.

Par une décision officielle prise en date du 5 décembre 1962 et publiée par la presse, le pape Jean XXIII a institué une Commission de coordination, composée de sept cardinaux, dont moi-même. Cette Commission a pour but de faire des propositions quant aux amendements à apporter aux schémas, afin que ceux-ci correspondent aux buts du Concile, et quant au choix des projets qui devront faire l'objet de débats conciliaires. Cette activité, elle ne l'exercera pas seule, mais d'entente avec les autres Commissions conciliaires et leurs présidents respectifs· Nous avons donc à apporter une collaboration décisive, afin que les projets soient au point lors du début de la prochaine session. La première session de notre commission a débuté le 21 janvier 1963.

Il est impossible de dire, à l'heure actuelle, quel sera l'aspect des projets qui seront présentés à la deuxième session conciliaire.

Mais on peut supposer que le Concile fera des déclarations essentielles et adaptées aux exigences de notre époque, sur l'Eglise, sa nature et son action. Ces déclarations formeraient les bases et les lignes directrices pour la solution des nombreux problèmes particuliers qui se posent dans le domaine de l'apostolat des laïcs, de la pastorale, de la formation du clergé, des instituts religieux, de l'oeuvre missionnaire et de la refonte du droit ecclésiastique. Cela permettrait d'appliquer dans les différents domaines, et dans l'esprit du Concile, les résultats des travaux préparatoires, dans toute leur richesse; les différentes conférences épiscopales n'auront donc pas à se perdre dans les détails et seront à même de prendre des décisions lors de sessions qui ne seront pas trop longues. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que le Concile prenne des décisions sensationnelles sur des points particuliers. Mais nous espérons qu'il donnera une orientation fructueuse et ample aux voies de l'Eglise vers l'avenir. Que l'activité de notre Commission soit appelée à contribuer à atteindre ce but!

Le Concile ne devrait pas avoir de secrets pour la presse

Sankt-Polten· (CCC) — Au cours d'une conférence qu'il a faite dans sa ville épiscopale, Mfr François Zak, évêque de Sankt-Polten (Saint-Hippolyte) en Autriche, a déclaré qu'il serait souhaitable que les journalistes soient désormais autorisés à assister aux congrégations générales de la prochaine session conciliaire. Il est préférable et d'une plus grande utilisé, a-t-il ajouté, de ne pas avoir de secrets pour la presse.

L'évêque a relevé également le début prometteur du Concile, et les contacts fructueux, qui ont été établis avec les représentants des autres confessions chrétiennes. Il a cité également la parole d'un père conciliaire: "Il n'y a pas de retour au 11 octobre 1962". La deuxième session abordera des problèmes fondamentaux, notamment la mission de l'Eglise dans le monde contemporain, la rencontre de l'Eglise avec les grands problèmes de l'humanité, tels que la dignité de la personne humaine, la justice et la charité, l'ordre social, la place des laïcs dans l'Eglise, les problèmes missionnaires et d'autres questions semblables. Personne n'aurait osé espérer un tel épanouissement lors de la première session du Concile, déjà. Même si toutes les questions demeurent encore ouvertes, ce qui a été réalisé doit être à la source d'une grande confiance en l'avenir.

Mgr Zak a réfuté également les reproches élevés par certains au sujet des frais occasionnés par le Concile. Il a cité la question qui avait été posée à une personne qui soulevait cette objection: "Mais, quels sont les frais occasionnés par les Jeux olympiques? N'est-ce pas regrettable de dépenser tant d'argent pour une telle organisation?" A ceux qui disent qu'avec l'argent dépensé pour le Concile, on aurait pu venir en aide à de nombreux pauvres, l'Eglise peut répondre en présentant ce qu'elle a réalisé dans ce domaine, ses innombrables asiles et hôpitaux, son aide aux réfugiés et aux sans-abri. Mais, à ceux qui utilisent de tels arguments, on peut répondre par la remarque de l'évangile selon saint Jean sur le reproche fait par Judas pourquoi Marie, soeur de Lazare, n'avait pas vendu son parfum au profit des pauvres: "Il ne dit pas cela, parce qu'il se soucie des pauvres..."

—Il n'est de vrais plaisir qu'avec de vrais besoins.

Voltaire

* * *

—Les moissons, pour mûrir, ont besoin de rosée; — Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin de pleurs.

A. de Musset

* * *

—Le seul bien qui me reste au monde — Est d'avoir quelquefois pleuré.

A. de Musset

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Assistant-directeur —
directeur adjoint, sous-directeur

Aviseur légal —
avocat conseil, conseiller juridique

Badge de policier —
insigne de policier

Bain public —
piscine publique

Balance du temps —
reste du temps

Balle de laine —
pelote de laine

Balle de neige —
boule de neige

Barre de savon —
pain de savon

Barrure de porte —
serrure de porte

Beurrée de miel —
tartine de miel

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

—On apprend combien l'on s'aime lorsque ensemble on a pleuré.

Ernest Deschamps

* * *

—J'apprenais à pleurer devant mon grand miroir.

Boursault

* * *

—Le plaisir n'est pas le bonheur.

QUINQUAGÉSIME



J'aurais beau posséder le don de prophétie et pénétrer tous les mystères et toute la science, j'aurais beau avoir assez de foi pour transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. (I Cor. 13, 2)

Société Catholique de la Bible

—Il y a quelque chose de sacré dans les larmes d'un homme et je plains avec un peu d'horreur celui qui peut, sans trouble, voir un homme pleurer.

L'Abbé Perryve

FAITES-LE MAINTENANT
IBR-CF

La Bible vous parle

D'où viennent les guerres, d'où viennent les batailles parmi vous? N'est-ce pas précisément de vos passions?

(Jac 4, 1)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 20 FEVRIER 1963

La foi de nos jeunes

Carême et catéchisme

Le temps de Carême est fait pour "rajeunir" notre baptême.

par Camille Dozois, ptre

Ces mots de J. Colomb, p.s.s., résument bien ce que le Carême doit avoir de plus positif pour nous chrétiens: le temps du Carême doit nous aider tous à prendre une connaissance plus vitale du sens de notre baptême et de son pendant, le sacrement de pénitence. C'est un temps où nous avons une occasion sans pareille de devenir, plus consciemment, des acteurs dans le grand drame de la Rédemption. Comment se prendra-t-on pour faire entrer les enfants "dans le jeu"? Voici quelques suggestions:

1. Chez les petits (grades 1-3), le Carême offre une période idéale pour faire l'éducation du sens du péché. On pourra faire valoir, en particulier, les scènes de la passion et de la mort du Seigneur Jésus; dans sa lutte contre le péché, le Seigneur a des amis et des ennemis. Le baptême nous obtient d'être les amis de Jésus. Quand nous désobéissons à Dieu et à ses lois, nous devenons des ennemis de Jésus, des amis de ceux qui ont crucifié Jésus. La pénitence, c'est le sacrement de l'amitié renouée avec Jésus.

2. Aux grades 4-6, l'initiation graduelle au missel permettra de suivre de plus près les luttes de Notre-Seigneur. Les épreuves du Christ peuvent alors plus facilement être revécues avec l'Eglise. Il y a alors une occasion fort propice d'approfondir le sens du *combat spirituel* où nous sommes engagé avec le Christ: le "sacrifice", c'est l'effort que l'on fait pour ressembler davantage à Jésus, luttant contre le péché, mourant et ressuscitant pour nous donner la vie. Les textes liturgiques offrent en outre une abondance de passages qui pourront servir d'initiation plus poussée de prière *avec l'Eglise*.

3. L'emphase sera plutôt doctrinal aux grades 7-9. En montrant la vie, la mort, et la résurrection du Christ, on pourra faire voir concrètement comment s'est effectué dans le temps la réconciliation de l'homme avec Dieu. En présentant l'Eglise et ses sacrements, on pourra montrer comment le Christ continue son oeuvre de Rédemption, comment sa vie s'insère dans la vie du peuple chrétien. Par les causeries sur les commandements, on pourra mettre en valeur la liberté et l'épanouissement que la lutte contre le péché nous procure, l'intimité et la ressemblance au Christ vainqueur qu'elle nous donne.

4. Pour les grades supérieurs (10-12), il ne faudrait pas négliger de mettre un certain emphase sur le thème de la Rédemption. On devrait pouvoir l'étudier plus profondément et voir davantage comment cette réalité s'insère dans notre vie quotidienne du 20e siècle (sous l'angle spécial surtout du baptême et de la pénitence).

Dans l'Ancien Testament, le Dieu sauveur intervient à maintes reprises. D'ailleurs, ces contacts de Dieu avec les hommes (Noé, Joseph, Moïse, David, etc.) offrent des bases de développement merveilleuses pour ce qui concerne le baptême, la pénitence, l'esprit de sacrifice...

Dans la vie de Jésus, l'on n'aura qu'à pousser plus loin une initiation déjà faite. A travers les luttes de la vie de Jésus, on fera voir les attitudes à prendre dans notre propre vie. A cause de la Résurrection, on fera valoir entre autres les attitudes de joie et d'espérance, de générosité...

Dans la vie de l'Eglise, on pourrait souligner les aspects de conversion (v.g., S. Paul, S. Augustin, etc.), de lutte courageuse contre la tentation et le péché, de réforme. Par chacun de ces aspects, la Rédemption qu'est venu porter le Christ s'insère plus profondément dans le monde. Etre fidèles aux grâces de notre baptême c'est hâter le règne ultime du Christ. . . . . .

Dans la liturgie de l'Eglise, on pourra rappeler les anciennes coutumes auxquelles elle fait presque continuellement allusion: réconciliation des pécheurs et préparation des catéchumènes au baptême. Ici, tout un point de départ pour parler des responsabilités apostoliques du chrétien: tout autour de nous, il y a des pécheurs à réconcilier, des âmes qui cherchent la foi à éclairer...



Question de titre

M. le Rédacteur,

Il en est qui reprochent à "La Survivance" de ne pas arborer un titre religieux.

Pour être logiques ils devraient aussi s'attaquer à beaucoup d'autres, et bien plus haut placés.

Pourquoi, par exemple, ne pas envoyer au Vatican une requête afin que le titre — italien et non religieux — de l'"Osservatore Romano" soit changé en celui de Catholicus Romanus, ou quelque chose d'approchant?

G.B.

Préparation au Festival français

Monsieur le Rédacteur,

J'apprends de bonnes sources que Legal pourra à peine participer au festival français régional. Plus assez de temps pour y prendre part! Encore une fois, cette nouvelle arrive aux commissaires de districts centralisés par la porte d'en arrière. Ces derniers sont loin, beaucoup trop loin, si loin qu'on ne les connaît pas, eux et encore moins leur fonction.

Je crois que l'on vit selon une opinion ancrée et vécut que tout va pour le mieux sans eux et sans les parents qui sont responsables de l'administration scolaire. Nous sommes obligés d'alerter l'opinion publique pour irriter la sensibilité des gens.

Je dois poser cette question: Est-ce que l'âme est encore canadienne-française à Legal alors que le corps n'y est plus? On nous avait dit qu'il était physiquement impossible d'avoir un concert de Noël à Legal. Les commissaires ont insisté. Le concert a été préparé en peu de temps et a eu lieu. Si c'est physiquement impossible, de communiquer avec les responsables des festivals et des programmes de français en Aylberta, pour combien de temps encore l'esprit français pourra-t-il survivre?

Une activité culturelle tel le festival français, n'est-elle pas l'expression sociale collective de cet esprit?

Où en sommes-nous avec nos grandes centralisations scolaires? Loin du programme qui nous convient ou près de ce programme? Sommes-nous loin de chez nous ou chez nous? Extérieurement indifférents ou intérieurement déçus?

Un commissaire
Paul Chauvet

Commission centralisée vs religion

Deux fois de suite, dans la Tribune Libre de La Survivance, l'on a parlé de l'instruction religieuse donnée en anglais à des Canadiens français à l'école de Legal. Nous allons finir par croire que ça se fait et qu'une fois la routine établie, ça se fera davantage encore.

Où protester? Auprès de quels responsables? Est-ce là une conséquence logique mais pénible de nos centralisations scolaires nées d'un désintéressement général? La perte d'autonomie en administration scolaire ne nous enlève-t-elle pas le contrôle des ressources de nos taxes qui devraient servir à payer le personnel enseignant de notre choix et organiser un programme voulu à l'école?

Il nous faut tâcher cette fois de voir certains aspects de ce problème qui est beaucoup plus sérieux que la majorité des Canadiens français et catholiques semblent le croire. Nous remercions donc les deux personnes qui ont soulevé ce problème dans la Tribune Libre, ce qui nous permet ici, quelques commentaires.

Dès l'école intermédiaire et surtout l'école secondaire, il y a tendance à donner aux élèves libre choix des sujets au programme. Il suffit qu'un certain nombre de Canadiens français ne veulent pas prendre l'instruction religieuse en français pour qu'il ny ait pas d'autre choix que de le donner en anglais. L'anglais parlé de préférence à la maison, n'encourage pas chez l'élève le choix de classes où l'instruction se donne en français.

Une autre difficulté est la pénurie de professeurs d'expression française à l'école secondaire. Parmi nos bilingues, il y en a qui veulent enseigner que les sujets dans lesquels ils se sont spécialisés. A la faculté d'Education de l'Université d'Alberta, l'on ne se spécialise pas pour l'enseignement de la religion. Très peu détudiants peuvent prendre le cours de religion offert par le Collège Saint-Joseph à la Faculté des Arts et Sciences, n'ayant pas l'occasion de le faire durant les deux premières années d'entraînement. Il se peut qu'il y en ait cet automne, mais il faudrait que nos futurs professeurs sachent suffisamment bien le français pour prendre le cours d'éducation en français au collège St-Jean. Il y aura, en cette affiliation qui se négocie, possibilité de pédagogie religieuse au Collège.

Jusqu'ici, pour remédier à cette situation, l'AEBA a fait un magnifique travail. Leurs membres pleins d'initiative se spécialisent dans le domaine de l'enseignement de la religion afin de mieux transmettre le message de l'Evangile à leurs élèves. On peut les féliciter ici, pour la bonne dose de doctrine chrétienne dans l'éducation qu'ils donnent à nos élèves.

Nous sommes donc en face de la situation suivante. A cause du milieu, nos familles ont tendance à devenir d'expression anglaise; nos élèves le deviennent de plus en plus et nos professeurs qui enseignent le français sont plus rares. Il n'y a pas de pédagogie pour l'instruction religieuse à l'Université d'Alberta. Nous en sommes à suivre les exigences d'administrateurs scolaires neutres à l'endroit de nos écoles catholiques. Dans nos centres canadiens-français où il faut satisfaire tout le monde, il ne devrait pas y avoir plus de professeurs d'expression française et catholique que le pourcentage d'élèves à l'école. Alors, si les parents ont ont des sujets de plainte, à qui doivent-ils s'adresser? Aux conseillers du comté de Sturgeon? Chacun d'entre eux ont leur territoire et leur fonction et la question de religion et de français à l'école doit être décidée par les commissions scolaires des districts centralisés. Un district, un représentant, de sorte que si vous n'êtes pas satisfait du représentant de votre district, vous pouvez aller voir le commissaire d'un autre district et ainsi de suite jusqu'au maximum de sept. Vous verrez par vous-mêmes que plus un commissaire est loin de l'école, moins il est au courant de ce qui se passe et vous verrez logiquement aussi que les commissaires d'un autre district ne veulent pas agir à moins d'avoir la confiance des électeurs de votre district. La formule de vote aux élections annuelles ne lui permet pas de savoir s'il a cette confiance.

On propose de construire une seule école secondaire dans le comté de Sturgeon. Voyez l'entête du Sturgeon Journal du 8 décembre 1962. Ceux qui voudront de la religion à l'école devront aller voir chaque commissaire de groupes de districts. Ils doivent tenir compte aussi que, plus tard (puisque ceci est un projet de longue haleine), à une assemblée annuelle des électeurs de tous les districts, il se pourrait fort bien que l'on refuse de discuter par résolution un projet de religion à cette école secondaire.

Pour ce qui est du projet d'une école secondaire à Donnelly Corner, les parents d'un district qui auraient pu n'être pas satisfaits de l'enseignement à l'école, auraient été obligés d'aller voir les commissaires d'autres paroisses pour expliquer leur point de vue. Dans de telles conditions, les démarches à faire exigent tant d'efforts et de persévérance que la plupart des parents ne se donneront pas même la peine de protester, ne se rendront pas aux assemblées annuelles et abandonneront la cause en faveur de l'instruction religieuse à l'école et aussi le cours de français de l'ACFA. Les protestations des parents à l'endroit de l'enseignement de la religion à une école centralisée sont très limitées dans leurs chances de succès par le fait que les commissaires doivent tenir compte de l'idée de six autres représentants d'autres districts. A Legal, durant les trois dernières années, je dirais qu'un total d'une douzaine d'électeurs ont élu quatre représentants sur sept qui eux, dominent la commission scolaire centralisés. Et cette douzaine d'électeurs en quatre districts différents qui représentent 25 p. 100 de la population peuvent décider de la religion à l'école contre la volonté de 75 p. 100 de la population en grande partie catholique et canadienne-française. Un parti politique radical ne demanderait pas mieux pour arriver à prendre le contrôle! Une majorité indifférente à l'enseignement de la religion ne demanderait pas mieux pour atteindre ses buts.

Cette situation où un district se trouve en opposition à un autre district doit disparaître. Il appartient à chaque district d'élire sa commission scolaire e de faire connaître la volonté des parents indépendamment d'autres districts au sujet de religion à l'école et du cours primaire en français. Sans cela, nous risquons nous-mêmes d'être des instruments pour faire sortir la religion et le français de l'école.

Un commissaire
Paul Chauvet



Le ministère de la Justice de l'Autriche a donné ordre de mettre sous arrêt l'ancien officier des SS Nazis, Otto Skorzeny, dont on a perdu toute trace depuis plusieurs années.

La Revue "Maintenant": 1er anniversaire

Maintenant est une Revue adulte pour le chrétien cultivé. Son tirage mensuel, après un an de parution, est de 10,000 exemplaires: un record dans le domaine de la publication au Canada français.

Maintenant recrute ses lecteurs parmi ceux qui cherchent une pensée religieuse remise à jour. Ils sont de tous les milieux, de toutes les classes, de tous les degrés d'instruction, mais ils ont en commun la volonté de renouveler les structures de leur pensée, de leur action, de leur vie en société.

Maintenant s'en est pris, au cours de l'année, à bien des formules durcies, vieillies, et à pas mal d'idées dépassées. Certains partisans du freinage, du fixisme, de la conservation à tout prix s'en sont trouvés bousculés et se sont plaint à très haute voix. Mais les esprits et les tempéraments jeunes, entreprenants, rénovateurs et dynamiques ont applaudi de toutes leurs mains.

Maintenant surprend par ses procédés. Sa façon de traiter des biens du clergé ou des oeuvres paroissiales traditionnelles en a dérangé plusieurs. Car on ne voit pas qu'un travers dans un homme ou l'étroitesse dans une oeuvre tuent plus sûrement que la méthode qui oblige à reviser et à rajuster avant qu'il ne soit trop tard.

Les objectifs de Maintenant sont positifs. La purification de notre foi, une religion dépouillée des structures archaïques et de tout ce qui fait écran entre le Seigneur et ceux qui Le cherchent. Aussi, au cours de sa deuxième année, s'orientera-t-elle vers des solutions à la fois plus radicales et plus positives.

Maintenant suit les questions de religion, de philosophie, de politique, d'éducation, de vie économique et sociale ainsi que les arts et les lettres. Chaque livraison apporte à l'homme qu'intéressent les idées, homme d'action ou intellectuel, une variété d'articles. Vingt signatures par livraison, sur les thèmes éternels de la religion aussi bien que sur les questions controversées.

Ni Revue spécialisée et savante, ni annale pieuse avec spiritualité à l'eau de rose. Une Revue d'opinion et de culture, pensée dans l'optique chrétienne à l'intention des lecteurs du Canada français. Non pas les problèmes envisagés en fonction des cent années qui nous séparent de Vatican I, mais en fonction des trente-sept années qui vont préparer l'Eglise de l'an 2000.

Maintenant a donc le souci d'élargir les horizons en abattant les murs pour établir des ponts. Ses aviseurs et amis comportent des clercs et des laïcs, des hommes et des femmes, des chrétiens de plus d'une confession.

Ne remettez pas à demain, c'est maintenant qu'il faut vous abonner à MAINTENANT. 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 26,

Abonnement régulier d'un an: $5.15
de soutien: $10.00
étudiant: $3.50

—Pour être pathétique lorsqu'on pleure ,il faut pleurer sans le vouloir et sans le savoir.

Joubert

• • •

—Les Vers sont enfant de la lyre;
Il faut les chanter, non les lire.

Maintenant
4

CAMUS: Cette lucidité aride
Futures bachelières qu'attendent-elles?
SYNDICALISME ET FONCTION PUBLIQUE
La «décolonisation»?
POLITIQUE DE GRANDEUR DE L'A.G.E.U.M.
LES CHRÉTIENS ET BORDUAS
Nos frères chrétiens parmi nous
DIALOGUE AVEC LA VÉRITÉ
LA RETRAITE DE DON JUAN
Ce que les catholiques attendent du Concile
ÉLOGE CHRÉTIEN DE LA POLITIQUE
LE CONTRIBUABLE FACE À L'IMPÔT
LE DIALOGUE: À QUELLES CONDITIONS?
LE «RACKET» DES LAMPIONS
«MON ONCLE!...»
LE CARDINAL EST-IL SEUL À LIVRER LA BATAILLE DE LA SOCIALISATION?
LIMITATION OU RÉGULATION DES NAISSANCES
L'Eglise annule-t-elle les mariages?

Le rayonnement de la langue française

Paris. — L'Alliance française honorait en présence de M. Georges Pompidou, premier ministre, et M. Wilfrid Baumgartner, président de l'Alliance, son 25,000e élève inscrit à l'école pratique de Paris depuis sa réouverture en 1945.

Comme cet élève était un étudiant américain, on s'avisa que ce serait faire la part trop belle au sexe masculin et il fut décidé de mettre à l'honneur le 250,001e, en la circonstance une ravissante indienne.

Dans une allocution, M. Pompidou souligna l'importance de la diffusion de la langue française, agent d'unité, d'union et d'amitié, entre les différents peuples et la France. Je félicite l'Alliance française de son développement exceptionnel qui correspond à une grande expansion du français dans le monde, a-t-il déclaré.

Pékin vs Moscou

Londres. — Une délégation du parti communiste de Grande-Bretagne est arrivée en fin de semaine à Pékin pour y rencontrer les chefs communistes chinois. Le groupe a pour mission, de tenter un replâtrage dans les relations sino-soviétiques. MM. John Golland, secrétaire du parti, et George Matthews, rédacteur en chef du Daily Worker, sont du voyage. Le choix du parti communiste de Grande-Bretagne dont l'importance n'est pas tellement grande, a mis en lumière le peu de sérieux de la divergence Pékin-Moscou, font demarquer certains observateurs. Le parti communiste britannique a déclaré à Londres que les relations entre les partis de Moscou et de Pékin sont des plus froides et que c'est peut-être la médiation d'un parti communiste qui ne détient pas le pouvoir dans son pays qui réussira à combler le fossé qui sépare les deux capitales.

Triduum solennel de Saint Pierre-Julien Eymard à St-Sacrement de Vancouver

Du 8 au 10 février, les Pères du Très Saint-Sacrement ont souligné, par un triduum solennel ,la canonisation récente de leur fondateur, Saint Pierre-Julien Eymard.

Voici, dans les grandes lignes, la programme de ce triduum:

VENDREDI 8 FEVRIER:

Messe pontificale dialoguée, à 8h. p.m., célébrée par S·E. Mgr Rémi De Roo, nouvel évêque de Victoria.

Comme nous jouissions, cette journée-là, à Vancouver, d'une température vraiment estivale, 60 degrés, Son Excellence fut conduite en procession, du monastère à l'église, escortée par les louveteaux, les scouts et leurs chefs en uniformi, ainsi que d'une grande d'honneur de Chevaliers de Colomb du 4e degré: MM. Paul Gagnon, Albert Lefebvre, François Coulombe, Euclide Hébert, Pierre Benoit, Paul Protin, Louis Hetet et Raymond Bourget·

Au cours de la messe, le chant fut assuré par notre chorale paroissiale, dirigée par M. Jean-Laurent Girard, et accompagnée à l'orgue par Mme Harold Bringsli.

Après l'évangile, le R.P. Jean-Louis Lemise, s.s.s., supérieur des Pères du St-Sacrement, souhaita la bienvenue à Son Excellence, au nom de la Communauté et de toute la paroisse Puis il introduisit Mgr De Roo, qui donna lui-même le sermon. (Entre parenthèses, disons que le nouvel évêque est un ami personnel du T.R.P. Romain St-Cyr, assistant général des Pères du St-Sacrement, de Rome, de qui il reçut, au cours de la première session du Concile, alors qu'il n'était qu'évêque-élu de Victoria, une insigne relique de 1ère classe de St Pierre-Julien, qu'il porte dans sa vroix pectorale depuis sa consécration épiscopale· Son Excellence, ayant eu l'occasion de voter au consistoire publique, pour la canonisation des nouveaux saints du 9 décembre 1962 et étant le premier évêque à être consacré après la canonisation de S. Pierre-Julien, il nous faisait donc, en ce premier jour de notre triduum, un bien grand honneur et nous causait une joie indicible.

Dans son panégyrique du nouveau saint, Son Excellence présenta le "héraut de l'Eucharistie" dans sa mission particulière, qui lui apparaît comme une triple invitation à s'approcher de la divine Personne de Notre-Seigneur au Saint Sacrement; . . · à mieux comprendre le Christ eucharistique; . . · à mieux l'aimer. Son Excellence fit remarquer ensuite la coïncidence providentielle de la canonisation de S. Pierre-Pulien avec le Concile de l'Unité, et termina son sermon en développant l'idée de l'Eucharistie, sacrement de l'unité·

Suivit la Bénédiction du T.S. Sacrement, célébrée par Son Excellence, accompagnée des PP. Géorges Constantin et de M. l'abbé Nestor Therrien, curé de N·-D. de la Paix, New-Westminster, comme diacre et sous-diacre.

Cette première cérémonie du triduum se termina par la vénération publique de la relique de S. Pierre-Julien.

SAMEDI 9 FEVRIER:

La messe de la deuxième journée du triduum fut célébrée à 8h. p·m. par le R.P. Guy Michaud, o.m·i,, curé de N.-D. de Fatima, Maillardville·

Chant par une chorale des Religieuses du Bon-Pasteur, de Vancouver, Maillardville et Whalley.

Après l'évangile, le R.P. Lemire, remercia la chorale des Religieuses puis présenta le R·P. Michaud qui nous donna le sermon. Le P. Lemire fit remarquer que la joie des Pères du St-Sacrement, à l'occasion de la glorificatipon de leur Fondateur, est partagée avec raison par les Pères Oblats, car S. Pierre-Julien fut, pour un temps, novice oblat, à Marseilles, et que ce fut le fondateur des Oblats lui-même, Mgr de Mazenod, qui dirigea le futur saint et l'orienta vers sa mission eucharistique par la dévotion à la Vierge Immaculée·

DIMANCHE 10 FEVRIER:

La troisième journée du triduum comporta d'abord une prédication spéciale, à toutes les messes, dans la matinée, assurée par le R.P. Gélinas, puis une grand'messe à 11h. célébrée par le R·P. G. Constantin.

Pour la circonstance, notre chorale paroissiale chante la messe à 4 voix de Ste Cécile.

La cérémonie du soir, qui était l'office spécial du triduum, débuta à 4h.45, par l'entrée solennelle à l'église de S.E. Mgr W· Duke, archevêque de Vancouver, qui malgré ses 83 ans et une grave maladie récente, tint à venir présider la cérémonie de clôture de nos fêtes. Son Excellence fut donc escortée, du monastère à l'église, par une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb: MM. Albert Lefebvre, Paul Gagnon, Paul Protin, Arthur Beaubien ,François Coulombe et Pierre Benoit·

Après une courte adoration du Très Saint Sacrement, Son Excellence se rendit à une stalle spéciale placée du côté de l'évangile. Les PP. Leahy et Lemire lui servaient d'assistants.

La messe fut célébrée par Mgr Daniel Carey, curé de la paroisse Ste-Hélène. La chorale paroissiale assura le chant au cours de la messe et de la bénédiction qui suivit.

Le R.P. Lembire souhaita la bienvenue à Son Excellence. Il introduisit ensuite le prédicateur, M. l'abbé Charles Paris, enfant de la paroisse· Celui-ci développa le texte évangélique: "L'heure vient, et nous y sommes, où les adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité".

A l'issue de la messe, S.E. Mgr l'archevêque donna en français une paternelle et vibrante allocution.

La bénédiction du T·S. Sacrement fut célébrée par M. l'abbé Paris, avec les RR. Lemire et Murphy, comme diacre et sous-diacre.

La cérémonie se clôtura par la vénération de la relique, alors que la chorale chantait le cantique au Père Eymard "Enfant prédestiné; soliste le R. Fr· Hamel.

N.B.: Nous nous permettons d'inclure ici le résumé d'un article préparé pour une chronique de décembre dernier, mais qu'un contre temps nous a empêché de faire publier.

Comme on le sait, c'est le 9 décembre qu'eut lieu, à St-Pierre de Rome, le canonisation de S· Pierre-Pulien Eyfard, fondateur des Pères et des Servantes du Saint-Sacrement. Ces fils spirituels de Vancouver, ils se le devaient, n'ont pas laisser passer inaperçu une telle journée. Aussi les trois dimanches qui précèdent le 9 décembre, les prédications à toutes les messes dominicales portèrent sur la vie et l'oeuvre du nouveau saint.

La journée même de la Canonisation une messe solennelle fut célébrée à 11h·, en l'église St-Sacrement, avec panégyrique de S. Pierre-Julien, par le supérieur des Pères du St-Sacrement, le R.P. Lemire, et programme spécial de la chorale·

Le soir, vérération de la relique.

Dans cette même soirée du 9 décembre, S.E. Mgr Duke, empêché le matin de venir assister à la messe solennelle de 11h·, voulut bien appeler au téléphone le supérieur de la Communauté pour lui offrir ses voeux et lui dire combien il partageait la joie sans égale d'une pareille journée. Pour mettre le comble à sa délicatesse, il nous assura qu'il ferait vénérer, le soir même, la relique de S. Pierre-Julien, dont le P. Lemire lui avait fait cadeau quelques jours auparavant·

Plus tard, dans la soirée de ce même dimanche de décembre, la station radiophonique de N.-Westminster,CKNW présenta de 10h.15 à 15h.45, tout un programme religieux en hommage au nouveau saint et à ses fils spirituels de Vancouver·

Correction

Monsieur le Rédacteur,

Je crois que vous jugerez à propos de faire une correction à ce que l'aumônier du groupe de Vancouver vous envoyait au sujet des Promesses des Cheftaines, St-Sacrement, Vancouver, no du 6 février.

Il me donna le titre de Commissaire régionale de l'ouest et je ne suis que Commissaire de District. Je ne voudrais pas que cette commissaire régionale qui vient d'être acceptée au Bureau national des Guides catholiques du Canada, pense que je veux lui enlever son titre. Donc pour faire correction en même temps puisque je suis présidente du Bureau régional, j'aimerais que vous fassiez savoir que Mlle Colette Huot, 465 De la Morenie, St-Boniface, Man·, est la nouvelle commissaire régionale de l'Ouest remplaçant Mme Henriette Morin, 362 Place Cabana, St-Boniface, Man., qui a dû démissionner.

J'espère que je suis assez claire dans mes explications et que vous voudrez bien faire la correction.

Merci!

Bien vôtre,

Mme Henriette Sévigny·
Commissaire de District

Pour la sixième année consécutive le Cercle Pie XII de l'Association des Educateurs Bilingues tiendra son Festival français, dimanche le 24 février, à 2h. p.m., dans le gymnase de Plamondon. Prendront part à ce Festival les écoles de
Breynat,
Lac-la-Biche,
Mission du Lac-la-Biche,
Plamondon.
L'Exécutif central de l'A.C.F.A. y sera représenté par M. Jacques Faille, vice-président.
Cordiale invitation à tous les Canadiens!

JEAN-COTE

RAPPORT ANNUEL DE LA PAROISSE:

715 âmes; 173 enfants en classe sous la direction de 5 religieuses et 2 institutrices laïques; 10,875 communions; 7 mariages; 17 baptêmes; une sépulture.

BAPTEMES:

Est né à l'hôpital de McLennan, le 28 janvier, Roméo, fils de M· et Mme Jean-Marie Savard, née Léonide Simard, baptisé à Jean-Côté le 10 février par l'abbé Roland Tardif. Parrain et marraine Lucien et Angèle Savard, frère et soeur de l'enfant.

Bernard, fils de M. et Mme Lucien Sasseville (Thérèse Bouchard), né le 30 janvier à l'hôpital de Peace River et baptisé le 10 février à Jean-Côté par l'abbé Roland Tardif. Parrain et marraine: M· et Mme Léopold Sasseville (Yvonne Bérubé).

Sincères félicitations à ces heureux parents.

NOS MALADES:

Présentement à Edmonton, M. Thomas Sasseville, pour traitements.

Sont revenues dans leur famille: Mme Théodule Anctil, à l'hôpital de Peace River, pour opération; d'Edmonton, pour chirurgie, Mme Thomas Sasseville; de Peace River, aussi pour opération, Mme Gabriel Simard; pour traitements à l'hôpital de Peace River, Pierrette, enfant de M. et Mme Tancrède Gagnon.

A tous ces malades, nous souhaitons prompt rétablissement.

DIVERS:

Mme François Boucher est revenue d'..un voyage dans la province de Québec où elle a passé un mois et demi à visiter ses parents.

M. et Mme Hubert Piché, de Grande Prairie, en visite chez leurs parents, M. et Mme Charles Boucher.

Gabriel Boucher est venu rendre visite à M. et Mme Charles Boucher, il est retourné à son travail à la mission Desmarais. Il a fait le voyage de retour avec M. l'abbé Tardif, le R.P. Desrochers, om.i, M l'abbé Pinard, curé de Jourssard Ces derniers se rendaient visiter la mission.

M. J.-A. Rivard est parti pour une quinzaine de jours à Winnipeg où il a assisté à un congrès des marchands, il en profite pour visiter ses nombreux parents.

PICARDVILLE

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ECOLE SEPAREE STE-BERNADETTE LE 16 FEVRIER 1963

L'assemblée annuelle qui fut convoquée pour les quatre districts de Ste-Bernadette, St-Jérôme, St-Jacques et St-Girard eut lieu à la date fixée, samedi le 16 février, avec une assistance de trente contribuables et parents. Nous en sommes bien reconnaissants à ceux et celles qui ont réellement fait un sérieux effort pour y assister. L'assemblée fut ouverte par la prière, et M. Emilien Houle fut ensuite nommé comme président de l'assemblée et M. Lucien Nadeau, comme secrétaire. M. le président demanda ensuite au secrétaire-trésorier de lire les minutes de la dernière assemblée annuelle et sous motion de M. Pierre Deshoux, secondée par M. Valcourt, les minutes furent adoptées, et ensuite M. le président demanda au secrétaire-trésorier de lire le rapport de la principale: résumé de la moyenne des jours de classe pendant l'année et moyenne d'assistance par enfant. Le rapport fut aussi adopté sous motion de M. Raymond Breault, secondée par M. Pierre Deshoux. De nouveau M. le président demande au secrétaire trésorier de donner le rapport financier de l'année, et ce rapport fut aussi adopté sous motion de M. Rodolphe Cloutier, secondée par M. Raymond Breault. M. le président demanda ensuite à M. Ward, inspecteur de la division de Westlock, de nous donner son rapport, mais comme M. Ward, inspecteur, n'a pas eu le temps de faire un rapport par écrit, suivant sa visite de notre école, mercredi dernier, il nous donna un rappart oral, et s'est montré satisfait des progrès accomplis, non seulement dans les cadres de l'éducation, mais dans l'amélioration que notre nouvelle addition à l'école apporte à la santé physique des élèves. Ensuite M. le président demanda à M. Lorenzo Provost, président de la commission scolaire Ste-Bernadette de lire le rapport annuel des commissaires de Ste-Bernadette. Ce rapport fut adopté sous motion de Léopold Valcourt, secondée par Mlle Louise Breault.

Il y eut ensuite une période libre, c'est-à-dire ouverte à l'assemblée pour autres affaires, autres projets, et la seule question discutée fut celle du transport par autobus et nous n'avons qu'à dire que nous faisons tout notre possible pour satisfaire dans la mesure du possible à toutes les demandes.

Il y eut enfin pour chaque district, élection de commissaires: pour le district Ste-Bernadette: M. Raymond Breault, fut proposé par Mlle Louise Breault et secondée par M. Jean Frigon; pour le district St-Jérôme, M. Emilien fut proposé par M. Pierre Deshoux, secondé par M. Valcourt; et pour le district St-Jacques, M. Ernest Pagé fut proposé par M. Gilbert Bélanger, secondé par M. Rosendale. Comme il n'y avait aucune autre nomination pour les autres districts, les candidats nommés pour les quatre districts furent élus pour un terme de trois ans.

M. le curé, en même temps secrétaire trésorier ajouta quelques commentaires pour apporter de plus amples détails sur le programme de l'addition à notre école Ste-Bernadette, en y détaillant quelque peu le coût complet et en invitant tous à venir en grand nombre à la bénédiction, qu'à moins d'avis contraire sera donnée par Son Excellence le 3 mars prochain dans l'après-midi.

A cause de cette fête de la bénédiction de l'addition à notre école, fête importante pour notre petite école séparée, nous avertissons les Dames de Ste-Anne que l'assemblée mensuelle qui devait normalement avoir lieu dimanche le 3, sera remise à dimanche le 10.

Nous invitons aussi tous les paroissiens à encourager les dames du CWL qui organisent des parties de cartes pour les dimanches du carême, et comme elles devraient aussi commencer avec le 3, premier dimanche du carême, elles retarderont au dimanche soir le 10, à cause de la bénédiction de l'école.

Nous invitons en terminant les paroissiens à se préoccuper, pendant le mois de la Bonne Presse, à songer à prendre un abonnement à LA SURVIVANCE ou tout autre journal d'inspiration catholique.

—La poésie, sous sa forme la plus haute et la plus pure, qu'est-ce autre chose que la vérité en fleur?

Félix Hémon

VIMY

Nous avons maintenant un club de couture afin d'aider à travailler pour notre bazar.

Présidente, Mme Julia Regimbald; vice-présidente, Mme Marguerite Bilodeau; secrétaire-trésorière: Mme Blandine Landry; conseillères: Mme Solange Bilodeau et Mme Maria Ringuette.

HOCKEY:

Peewee, le 12 février, à Vimy: Westlock 0, Vimy 10; Midget, le 12 février, à Vimy: Vimy 6, Westlock 8; Senior, le 13 février, à Vimy: St-Albert 14, Vimy 3; Midget, le 15 février, à Westlock: Vimy 5, Westlock 2; Peewee, le 16 février, à Vimy: Barrhead Legion 1, Vimy 12.

Le 17 février, club sénior à St-Albert: 1ère partie semi finalle: Vimy 7, St-Albert 3.

CECI et CELA:

M. et Mme Alphonse Gagnée, de St-Paul, sont venus dimanche visiter M. et Mme Jos. Bilodeau et les familles Gagnée. Un repas de famille a eu lieu chez M. et Mme Ulric Landry à l'occasion de la fête de naissance de Mme Rosaire Fortier.

A l'occasion de la fête de naissance de M. Léger Huot, un souper et veillée de famille eurent lieu chez M. et Mme Paul-Emil Huot.

NAISSANCE:

M. et Mme Léo St-Arnaud (Lorraine Landry) sont fiers d'annoncer la naissance d'un petit garçon.

SAMEDI PROCHAIN LE 23 FEVIER, vente de Pâtisseries par le Club de couture au magasin "Variety Shop" de Mme Blandine Landry, de 10h. a.m. à 6h. p.m.

FORT KENT

BAPTEMES:

Joseph Etienne Thomas, enfant de M. et Mme Roland Rondeau, né le 28 janvier, baptisé le 5 février. Parrain et marraine: M. Joseph et Mlle Rolande Rondeau.

Joseph Jean Michel, enfant de M. et Mme Léon Albert, né le 31 janvier, baptisé le 10 février. Parrain et marraine: M. Lionel et Mlle Anita Albert.

Mercredi passé le 13 février, nous avons eu les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. Ce sont des Soeurs Blanches qui ont plusieurs champs d'Apostolat. Elles nous montré leurs oeuvres, par film, avec explications. Ce fut très intéressant. Nous les remercions d'être venues et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs champs d'apostolat.

Le Carême s'en vient à grand pas. Alors en parlant de Carême, c'..est nos parties de cartes qui vont recommencer. La première partie sera le 3 mars. Nous invitons tous les paroissiens à venir s'amuser, ainsi que nos amateurs de cartes des paroisses environnantes. Le profit est pour la paroisse.

MORINVILLE

Mardi le 12 février dernier, trois autres louveteaux ont été décorés d'une insigne pour un dessin fait par eux-mêmes. Ce sont: Charles Olivier, Léo Ethier et Kim Rockwell. Pour Charles c'était le deuxième insigne qu'il recevait, Léo et Kim le premier.

ASSEMBLEE:

Mercredi le 13 février, une cinquantaine de sociétaires de la Caisse populaire de Morinville, se réunissaient à la salle paroissiale, pour leur assemblée annuelle. Outre notre pasteur, le R.P. Léopold Desgagné, nous remarquions dans l'assistance: MM. Colan Quillam, comptable licencié; Tom Symington, chef examinateur du département des caisses populaires; et M. Tkach, de la Caisse populaire centrale de l'Alberta. Le prix d'entrée consistant en un dix dollars, a été gagné par le P. Desgagné. Une fois que Mlle Morissette, gérante, en même temps que secrétaire, eut lu les rapports, enrichis de quelques observations, et de discours de part et d'autres; les membres ont été à même de se rendre compte que le chiffre d'affaire augmentait toujours d'une année à l'autre. Nous avons, il fait bon de le remarquer, au service de notre caisse, un groupe de personnes vraiment dévouées, qui ne comptent ni leur temps ni leur travail, pour assurer son avancement. Pour ceux que la chose intéresse, voici comment est constitué le Bureau de direction: MM. André Sabourin, prés.; Lou Calder, vice-prés.; Jim Falls, Art. Gaetz, Bill Krauskopf, Ephrem Rousseau et Albert Walfe sont directeurs. Le comité de Surveillance est formé de MM. Normand Chalifoux, Gordon Hittinger et Jean Hogue; Mlle Cécile Morissette demeure notre aimable gérante et secrétaire, assistée d'une autre gentille jeune fille en la personne de Mlle Georgianna Touranggeau.

FIANÇAILLES:

St cupidon continue son intense travail dans la paroisse. Tout de même, ce qu'il est actif celui-là! C'est ainsi que grâce à son activité, d'autres jeunes filles... ont du brillant aux doigts. En effet, Thérèse, fille de M. et Mme Paul Hogue, est fiancée à John Leman, du Manitoba; Marguerite, fille de M. et Mme Edouard Schayes, à Rémi Girard, de Mearns, et Rita, fille de M. et Mme Roland Ricard, à Lionel, fils de M. et Mme Art. Hébert, de Morinville.

DIVERS:

Pour répondre à un service des Dames de Ste-Anne, Mmes Henri Desnoyers, prés., et André Sabourin, conseillère, ont récemment rendu visite aux vieillards du Foyer Youville de St-Albert.

M. Honoré Gourdine, employé de nos religieuses, les Filles de Jésus, fait un séjour à l'hôpital Université d'Edmonton.

SYMPATHIES:

Nos très sincères sympathies à M. et Mme Alph. Trottier, à l'occasion du décès du frère de M. Trottier, Jules, survenu au cours de la semaine derniède à Victoria, C.B. En se rendant aux funérailles de son frère, M. Trottier n'a pu faire tout le trajet par le CNR comme il s'y attendait, à cause de l'enneigement de la voie ferrée. Le train en effet, a été obligé de s'arrêter à Kamloops, et transporter les voyageurs en autobus, jusqu'à Vancouver. Il a falu 10h.30 pour faire le trajet. En revenant de Victoria, M. Trottier s'est une fois de plus arrêter à Vancouver pour rendre visite à sa fille, Thérèse, et son gendre, M. et Mme Miles.

Les familles Soetaert et Kremer désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Lucien Kremer, survenu le 9 février à Edmonton.

HOCKEY:

Dimanche, à notre arène, avait lieu la première joute des semi-finales. La bataille se fera entre Morinville et Legal, puis St-Albert et Vimy. Nous avons, pour l'occasion, et nous espérons que ce sera ainsi jusqu'à la fin, deux arbitres d'Edmonton... et nous avons pu constater toute la différence, qu'il y a quand l'arbitre n'est pas du même endroit que les joueurs. Il est aisé, pour le plus honnête des arbitres, de se laisser prendre par le parti-pris en faveur de son équipe, et c'est ma foi, assez compréhensif. Les nôtres... sont toujours les nôtres, et nous avons pour eux, un petit faible! Pour revenir à nos moutons, disons que le pointage a été 9-5 en faveur de Morinville.

MARIE-REINE

BAPTEMES:

Dimanche le 20 janvier, but baptisé Roger, enfant de M. et Mme Hector Comeau (Anita Ethier). Parrain et marraine: M. et Mme Walter Ethier, oncle et tante de l'enfant.

Dimanche le 27 janvier fut baptisé Marie-Ange, enfant de M. et Mme Lorenzo Tailleur, parrain et marraine: M. et Mme Turcotte de Jean-Côté, grands-parents maternels du bébé.

Dimanche le 10 février avaient lieu trois baptêmes solennels à 3h. de l'après-midi.

Carmen, enfant de M. et Mme Hubert Gaucher (Délia Servant). Parrain et marraine: Roger et Julienne Gaucher, frère et soeur du bébé.

Serge, enfant de M. et Mme Gérard Pedneault. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Daniel, enfant de M. et Mme Georges-Henri Roberge, de St-Isidore. Parrain et marraine: M. et Mme Dominique Martel, de St-Isidore.

Le R.P. Pirson, o.m.i., curé, officiait à tous ces baptêmes.

Félicitations à tous ces heureux parents.

Mme Jeanne Levesque, de Girouxville, est venue enseigner dix jours les grades 7, 8 et 9, remplaçant St Hélène de la Croix qui dut être hospitalisée à Peace River. Grand merci à Mme Levesque qui a bien voulu accepter de faire partie du corps enseignant de notre école.

Depuis le 9 février nous comptons une religieuse de plus en notre couvent en la personne de Sr Alphonse-Marie. Elle vient de la Maison Mère pour prêter main-forte à Sr Hélène de la Croix durant sa convalescence.

Bienvenue à Marie-Reine et puissiez-vous prendre racine au moins jusqu'en juin!

Le 18 février à la Maison Mère de St-Boniface, Laurette Chabot, fille de M. et Mme Jules Chabot, prendra le Saint Habit chez les Missionnaires Oblates. Laurette est la première élève de l'école à joindre cette congrégation, nous lui souhaitons courage et sainte persévérance. Puissent d'autres suivre très bientôt son exemple!

Sr Marie-Anne Lavoie, novice de la Maison Provinciale des SS. Grises de St-Boniface prononçait ses premiers voeux le 15 février. Sr Lavoie est la soeur cadette de M. Médé Lavoie, de notre paroisse. Félicitations ma Soeur et à votre heureuse famille.

Le mardi 12 février, il y eut une récollection prêchée par le R.P. Pirson. L'assistance fut considérable malgré la température plutôt inclémente.

M. Denis Rivard et Mlle Céline Belzile, de McLennan, visitèrent leurs parents, M. et Mme Fénélon Belzile, en fin de semaine.

NOS MALADES:

M. Alfred Proulx à Peace River.

Mme Gérard Blanchette qui était hospitalisée à Peace River depuis quelque temps fut transportée à Edmonton, mardi le 4 février, afin d'y consulter un spécialiste. Son mari l'accompagnait. Nous souhaitons un courage toujour grandissant à Mme Blanchette et l'assurons de nos prières.

Nous offrons nos sincères condoléances à MM. Rosario et André Gendron ainsi qu'à leur famille, à l'occasion du décès de leur maman, Mme Gendron, décédée à l'hôpital des vieillards à Matane, P.Q.

—Le remords s'endort devant un destin prospère et s'aigrit dans l'adversité.

J.-J. Rousseau

Immaculée-Conception

Dimanche après-midi, avait lieu le thé annuel ainsi que l'assemblée générale des Dames de Ste-Anne, 75 dames étaient présentes.

Mme J. Bouchard présida l'assemblée et Mme F. Nys, trésorière, distribua les copies du rapport financier pour 1962. Après une courte discussion sur ce rapport, Monseigneur remercia les dames de l'exécutif et celles qui ont donné plusieurs heures pour préparer ce beau travail. Il remercia également Mme A. Piché et son comité qui depuis cinq ans, se dévouent inlassablement à visiter les malades à l'hôpital St-Joseph. Mme L. Lorieau a droit à toutes nos félicitations pour les appels téléphoniques qu'elle fait en faveur des gens nécessiteux.

Suivirent les élections: Mme L. Belland proposa que le comité demeure le même pour une autre année. Mme N. Turgeon seconda cette proposition. L'assemblée est d'accord, il suit que Mme J. Bouchard est présidente; Mme J. Nys, secrétaire-trésorière; et Mme W. Orchuk, vice-présidente.

L'assemblée se termina par la prière et les dames servirent un délicieux goûter.

SAINT-JOACHIM

Les Dames de Ste-Anne vous invitent cordialement à une partie de whist et de bridge, lundi le 25 février, à 2h. précises, à l'auditorium de la Baie d'Hudson, au profit de la Bourse des vocations. Il y aura vente de pâtisseries. Le thé sera servi à 3h.30 p.m. Bienvenue à tous.

A l'occasion de la fête des Oblats, qui dimanche dernier renouvellaient leurs voeux de religion, les membres du Club Alouette junior leur présentaient un concert et séance qui eurent lieu à l'Auditorium de l'école Grandin. Cette soirée qui fut très intéressante était présidée par M. Breault. Elle comprenait chants et comédie. Le Père Lafrance, provincial, remercia les jeunes et les paroissiens de s'être joints à eux pour célébrer cette fête qui leur est si chère.

Nous en profitons pour remercier les Rév. Pères pour tout le bien qu'ils font parmi nous. Nous leur en sommes très reconnaissants.

L'Assemblée annuelle de la Caisse Populaire aura lieu dimanche prochain le 24 à 2h. p.m., à la salle paroissiale. Vous êtes tous cordialement invités à être présents.

Mme A Patenaude est actuellement dans la Province de Québec où elle a assisté aux funérailles de son beau-frère M. Esioff. Elle était accompagnée de sa fille Mme M. Lavallée. Elles séjourneront pour un mois pour visiter les parents et amis.

Mme M. Marquis est à Edmonton chez ses amis, M. et Mme A. Blais, avant de se rendre à Vancouver où elle visitera ses fils André et Roger et leurs familles.

Le Festival de la Chanson Française aura lieu dimanche prochain à 2h. p.m. à l'Auditorium du Jubilé. Nos élèves des grades 3 à 9 de l'école Grandin y prendront part. Vous êtes invités à les encourager.

Nous voulons offrir à Mme Gallant et sa famille nos sincères condoléances à l'occasion du récent décès de M. A. Gallant dont les funérailles eurent lieu la semaine dernière à St-Joachim.

BAPTEME:

Marguerite Marie fille de M. et Mme Léo Brault. Parrain et marraine: M. et Mme David Larose, oncle et tante de l'enfant.

Mme A. Tougas est patiente à l'hôpital Général et Mme A. Hervieux à la Miséricorde. Nous leur souhaitons un heureux retour à la santé.

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Commission Scolaire St-Paul No 2228

6 positions pour professeurs bilingues au niveau élémentaire, pour septembre 1963. Ecrivez à: S. D. LeFebvre, Surintendant, St-Paul. Alberta.

SUITE A LOUER

Suite meublée de quatre chambres. Idéal pour couple qui travaille. Tél. HU-8-4143, après 5 heures.

A LOUER

Très belle suite de trois pièces à louer, voisin du Collège Saint-Jean et de l'église Saint-Thomas. — Idéale pour jeune couple ou jeunes filles qui travaillent. Prix: $55.00 par mois. — S'adresser à Mme Bradshaw, 9008-85 avenue; Tél.: HO 6-3544.

PLAMONDON

MM. et Mmes Daniel Bourassa et Georges Plamondon ont rendu visite à leurs fils qui travaillent dans le camp de bois Zelinski à Kinuso.

M. et Mme Philippe Plamondon et Mme Harold Bélanger passèrent deux jours à Edmonton, la semaine dernière. Ils ont visité leurs fils Vincent et Lesley au Collège.

Mme Octave Chevigny se rendit à St-Albert et à Edmonton par affaires. Elle visita ses deux filles: Mmes Colin McMillan et Jack Beuhler.

Dimanche soir le 10 février, au presbytère, avait lieu la réunion générale de l'Action catholique rurale. Il y avait une cinquantaine de personnes présentes. Les secrétaires des équipes locales: Mmes Roland Piquette, Léo Bourasse, MM. Paul Piquette et Otto Plamondon, donnèrent leur rapport; en l'absence de Mme Alvey Gauthier, M. Raymond Lord donne le rapport pour Gourin. Il y eut discussions avec un "Truth Tape and Record", sur les défauts des femmes et des hommes. Ce devait être très intéressant d'écouter les hommes parler sur les défauts des femmes! Les RR. PP. Ed. Croteau, d'Atmore, et Ed. Douziech, de Breynat, et notre bon curé, étaient présents. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Les cours de l'Ecole Professionnelle Rurale ont été suivis par plusieurs hommes et dames, la semaine dernière.

Mardi soir, au Pélican, une dizaine de personnes assistaient à la réunion annuelle de la Croix Rouge. La secrétaire, Mme E. Côté donna son rapport; M. Arthur Duhé, présidait l'assemblée. Nouveaux officiers élus: M. Bert Plamondon, président; Mme Dewey Plamondon, campagne pour solliciter des fonds; Mme Wilfrid St-Jean, comité de couture; et Mme Robert Piquette, le Disaster Committee. Nous devrons ramasser $175.00 cette année, alors montrez-vous généreux lorsque Mmes Wilfrid St-Jean et Jos Bourassa passeront chez vous.

Mercredi soir, au presbytère avait lieu l'assemblée générale des Dames de Ste-Anne .Elles ont un projet en vue de ramasser de l'argent pour construire un nouveau confessionnal. Nous aurons quatre parties de cartes et une rafle. Nous espérons avoir la coopération de tous, jeunes et vieux.

Vendredi soir, à l'école avait lieu la réunion annuelle de la commission scolaire locale. Nous pouvons constater par les rapports donnés, que la soeur principale, Mère Ludger et notre grand commissaire, M. Roland Piquette se dévouent toujours et réussissent très bien à nous obtenir de l'amélioration à l'école. Cette année, le terrain de jeux sera nivellé, ce qui sera grandement apprécié par les élèves.

Le 11 février, à Venice avait lieu le mariage de Bernard Labonté à Mlle Gloria Smith, de Hylo. M. l'abbé Levasseur bénissait cette union. Après la messe, le dîner fut servi chez M. et Mme Richard Labonté. Le soir, au Pélican, il y eut réception pour plusieurs parents et amis.

Souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Samedi, MM. Philippe et Eugène Plamondon, Harold Bélanger et M. Ferdorchug ,de Wandering River, firent le voyage à McMurray par camion, en sept heures. Ils ont visité les familles André Gaudet, Edmond Plamondon et d'autres amis, ils sont revenus dimanche soir.

Mmes Roland Piquette, Eugène Plamondon, Albert Gaudet, M. et Mme Germain Labonté sont allés à St-Paul où ils ont assisté à une retraite fermée. Ils firent le voyage avec M. et Mme Jean Ménard qui allèrent à Mallaig visiter leurs parents.

Le R.P. Marquis, c.ss.r., de Good Fish Lake, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

MM. et Mmes Elmer Plamondon, Mac Young, Jimmy Hamar, André Plamondon et Mlle Rizzoli, du Lac-la-Biche étaient en visite chez M. et Mme Dewey Plamondon.

M. et Mme Maurice Labeuf, de Egg Lake, visitaient M. et Mme Albert Gaudet.

Mme Ernest Paré, de Egg Lake, visitait M. et Mme E. Côté.

M. et Mme Georges Richard, de Ft-Saskatchewan, visitaient les familles Clifton Plamondon et Albert Richard, pour la fin de semaine.

Dimanche prochain à 2 heures, au gymnase aura lieu le Festival de la Bonne Chanson. Les écoles avoisinantes avec la nôtre nous égayeront de leurs beaux chants. Nous espérons avoir la visite de notre évêque à cette occasion. M. l'abbé Rosario Simard sera l'appréciateur.

Venez tous en grand nombre, encourager les enfants et les professeurs.

"OPEN WIDER, PLEASE"

Thé du Centre Marial

Des personnalités parmi les plus marquantes du monde des affaires, des professions et de la politique verseront le thé, organisé en aide au Centre Marial. Ce Thé se déroulera dimanche prochain, 24 février, entre deux et cinq heures. Cette organisation est sous la présidence de Ms Ed. Stack.

Voici la liste des personnages qui verseront le thé: Messieurs D. M. Marshall, Ira Young, Dr Fred. Conroy, le professeur David Tanner, de l'Université de l'Alberta, l'honorable Marcel Lambert, ministre des Vétérans, Dr Michel Boulanger, Dr G. René Boileau, R. N. Harvey, président de la Chambre de Commerce d'Edmonton, Robert Stollery, J. Superstein, l'honorable Ambrose Holowack, ministre sans portefeuille, Dr J. Leeder, Henry Singer, William Skoreyko, M.P., E. Olesshy, Ned. Feehan, K. Campbell, André M.-Déchêne, C.R., Tom. Connelly et Dr L. Hague.

Le public est cordialement invité à ce Thé.

LEGAL

Dans l'après-midi du 11 février, on nous a fourni l'occasion de réfléchir et de nous faciliter le choix de la carrière vers laquelle nous avons une inclination naturelle.

Les autobus de l'école quittèrent peu après midi et nous ont conduits à Bon Accord où se réunissaient les élèves des grades supérieurs des écoles de Bon Accord, Nameo, Horsehill, Camilla et Thibault, pour un Career Event.

L'horaire avait été préparé de telle sorte que chaque élève pouvait et devait assister à deux conférences; douze différentes professions ont été discutées et fort appréciées; les orateurs étaient des experts en leur matière et ont su intéresser leur auditoire et convaincre chacun présent de profiter de ses années d'école afin de poser une bonne et solide fondation à des études poursuivies en vue de la profession qu'il voudra embrasser; on nous a aussi conseiller de développer le goût et le sens de la beauté, pendant nos études, afin d'y réussir davantage.

Au lendemain de cette enrichissante rencontre il y eut de fortes discussions entre groupes d'amis, chacun parlait en faveur de son choix; espérons que cet après-midi aidera aux élèves dans leur choix.

Louis Lecavalier, Grade XI,

DEPART DE LEGAL:

En mai 1947, notre famille quittait St-Paul pour venir s'installer à Legal où mon père devenait gérant de la Caisse populaire et du magasin coopératif.

L'année 1963 nous amène la même expérience, nous quittons Legal pour Gravelbourg où papa a accepté l'emploi de gérant de la Caisse populaire; quoique ce déménagement s'effectue en faveur d'une promotion qu'on vient d'obtenir mon père, pour moi c'est un énorme sacrifice.

Quitter Legal, c'est quitter le village et la paroisse où j'ai vécu les plus belles années de ma vie. C'est à Legal, que pour la première fois, la main dans celle de ma mère je franchissais pour la première fois le pas de l'école. Durant les onze années où j'ai fréquenté l'école, j'ai rencontré de bonnes et sincères amies qu'il m'est pénible de quitter; mais je veux les assurer dun constant souvenir.

A tous les professeurs, qui se sont dévoués pour moi, je redis ma reconnaissance car ils m'ont préparée pour me mettre au pas de la vie moderne.

A tous les prêtres qui sont passés par Legal depuis mon arrivée ici, je veux surtout exprimer ma reconnaissance pour le bien qu'ils m'ont fait en m'aidant à résoudre mes problèmes et en me guidant dans le chemin du devoir.

Vivianne Thérien

J'ai eu beaucoup de peine quand j'ai appris que nous allions quitter Legal, car Legal est mon chez nous; j'y suis née et j'y ai toujours vécu.

Mes petites amies avec qui j'ai commencé l'école et avec qui j'ai joué, étudié, travaillé; il me semble que je ne puis m'en séparer.

Depuis que je sais que je dois les quitter, ces chères amies, je les aime encore plus et on dirait qu'elles font toutes sortes de choses qui me plaisent afin que je les regrette davantage; par exemple cette belle soirée d'adieu qu'elles ont organisée pour moi et au cours de laquelle elles m'ont présenté une telle bague souvenir portant un diamant d'Alaska.

Comme je ne veux pas être égoïste en ne pensant qu'à moi; je dois me réjouir de ce que la nouvelle position de mon père lui sera plus avantageuse au point de vue financier; ses heures de travail seront moins longues et notre vie de famille plus favorisée.

Germaine Thérien, gr. VII

REUNION DES CONTRIBUABLES:

Vendredi dernier, avait lieu au gymnase de l'école, l'assemblée annuelle des contribuables pour le district centralisé à Legal. Une foule nombreuse s'était rendue pour entendre les discours et rapports des différents représentants. Après l'élection de M. Emile Parent, président de la réunion et de M. V. Douziech, secrétaire, on commença l'étude des rapports. D'abord M. T. Fink, principal, présenta la situation de l'école; M Paul Chauvet expliqua clairement la responsabilité des commissaires locaux d'un district scolaire; M. Wù Van der Wallé représentant du Comté exposa avec son doigté habituel le projet à l'étude de centraliser en une couple d'endroits du comté les classes des grades supérieurs. A M. Ferdinand Martineau, représentant du village de Legal au comté, échut la tâche de donner le rapport financier de l'année écoulée; il le fit avec beaucoup de précision et de clarté.

Une résolution fut prise, qu'une discussion soit organisée où des représentants experts viennent nous éclairer sur cette question épineuse; les contribuables veulent connaître les avantages et les désavantages que leur offrira cette organisation si elle devenait une réalité.

Le Canada ratifiera t-il un jour le traité du Columbia?

Ottawa. — Il y a deux ans, le 17 janvier 1961, le premier ministre Diefenbaker et le président Eisenhower signaient le fameux traité du fleuve Columbia.

On prévoyait déjà, dans les aménagements possibles du fleuve, la réalisation d'un projet de l'envergure de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Satisfait, le Congrès des Etats-Unis s'est empressé de ratifier le traité. Ce traité, cependant, n'est pas encore signé par Ottawa, pour la bonne raison qu'il doit d'abord être ratifié par une entente fédérale-provinciale et le gouvernement actuel de la Colombie-Britannique n'est pas d'accord sur les termes du document, que l'on discute depuis 1944.

Le traité comporte la construction, au coût de 344,000,000 de trois barrages situés à High Arrow, Mica Creek et au lac Duncan. Le Canada obtiendrait la moitié de l'électricité, dont la production serait rendue possible aux Etats-Unis par suite de la construction des trois réservoirs. De plus, le Canada recevrait des Etats-Unis une somme de $64,000,000 pour maintenir le contrôle du cours d'eau.

OBJECTIONS

Au cours des négociations la Colombie-Britannique a commencé à soulever des objections, notamment sur le système de réservoirs du fleuve Columbia. La province n'approuve pas entièrement l'idée des Etats-Unis de construire leur barrage Libby dans le nord du Montana, parce que ce réservoir aurait pour effet de repousser les eaux du fleuve jusqu'à 40 milles à l'intérieur du Canada.

BENNETT S'OPPOSE

Le premier ministre Bennett n'est pas d'accord non plus sur les propositions financières que lui a soumises le gouvernement fédéral. De plus, M. Bennett est d'avis que l'électricité dont le Canada hériterait des Etats-Unis, devrait detourner aux Etats-Unis et y être vendue, alors que le premier ministre Diefenbaker est d'opinion que cette électricité devrait plutôt servir à développer le Canada.

McNAUGHTON AUSSI

Pour ajouter à la confusion d'un problème d'envergure qui ne semble pas être compris de la population canadienne, le général A. G. L. McNaughton, qui avait négocié une bonne partie du traité, a pris sa retraite le 25 avril dernier à l'âge de 75 ans.

Le gouvernement a dit que le général s'était retiré à cause de son âge, ce dernier a dit que c'était à la suite d'une décision prise par un dictateur. Il faisait allusion au premier ministre Diefenbaker.

Le général n'est pas d'accord sur les termes du traité. Tout particulièrement, il s'oppose à la construction d'un barrage de réservoir à High Arrow. Il favorise la construction d'un barrage à Murphy, plus près de la frontière canado-américaine.

Son opposition prend une tournure politique aux Communes, où le général semble avoir été adopté comme mentor par les libéraux et les néo-démocrates, qui se servent de ses arguments à la Chambre pour combattre la ratification du traité.

En tre temps, l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, qui a pris part aux négociations du traité, est devenu chef du parti progressiste-conservateur de la Colombie-Britannique et il n'y a pas de doute qu'aux prochaines élections provinciales, la lutte entre lui et M. Bennett se fera sur la question de la ratification du traité du Columbia.

Mesures préventives sur l'usage des médicaments

Ottawa. — Des mesures positives en vue de la création d'un système de prévention dans le domaine des médicaments seront prises par le comité directeur de l'Organisation mondiale pour la santé.

Le ministre de la santé, M. Monteith, a annoncé que le comité avait donné son accord à un projet d'inspiration canadienne destiné à assurer une diffusion rapide à travers le monde des informations touchant certains médicaments jugés dangereux.

Le comité directeur de l'Organisation n'adoptera toutefois pas l'attitude officielle sur la question avant l'assemblée mondiale de la santé qui aura lieu à Genève, en mai. Entre temps le système sera suggéré aux 118 pays qui font partie de l'Organisation en vue de son application immédiate.

LAMOUREUX

Le soixantième anniversaire de la bénédiction de l'église de Lamoureux était célébré dimanche dernier le 17 février. Déjà soixante ans! En 1903, il y avait un église à Edmonton, St-Joachim. Des églises de ce temps à notre connaissance il reste l'église St-Joachim, l'église de Rivière-qui-Barre, et l'église de Lamoureux.

Dimanche le 15 février 1903, le frère Boisgentier, o.m.i., avait son attelage prêt pour prendre ses voyageurs à la porte de l'évêché de St-Albert: Mgr Emile Legal, o.m.i., évêque de St-Albert, le robuste Père Henri Leduc, o.m.i., vicaire-général, M. l'abbé Doucet, professeur au Petit Séminaire, et une valise d'ornements sacerdotaux. Et vite on file par la ligne de correction de St-Albert en direction de Lamoureux, 18 milles plus loin. La route est bonne, les chevaux vifs et il fait beau.

Une fois arrivés les marguilliers Alcibiade Lamoureux, Toussaint Tremblay et ilas Paradis avec leur curé M. l'abbé Ernest Dorais sont là avec les paroissiens pour recevoir les voyageurs.

Tout étant prêt, il y a d'abord la bénédiction de l'église selon le rite romain et ensuite c'est la messe pontificale. L'assistant au trône et archiprêtre est le Père H. Leduc, les officiants sont M. l'abbé Dorais, diacre, et M. l'abbé Doucet, sous-diacre. Le frère Boisgontier est maître de cérémonie, thuriféraire et sacristain. Tout est très solennel On chante à plein poumons la messe de Dumont

Après la messe, Mgr Legal, photographe-amateur, prend le portrait d'un groupe qui comprend en particulier le Père Leduc, le frère Boisgontier, M. le curé Dorais, Alcibiade, Joseph, Pit, Oswald, Oscar, Eugène, Hormidas Lamoureux; le vieux Narcisse Dorais, J.-B. Beaupré renommé pour sa force, Toussaint Tremblay, Ernest Morin, le vieux Campeau et quelques autres. Ce qui est intéressant nous avons encore ce portrait.

C'était le 10 août 1902 que Mgr Legal avait béni la pierre angulaire que l'on voit sur le coin ouest de l'église. Le solage avait été fait par Ernest Mézières un breton venu de France dont l'emplacement était où demeure Henri Normandeau et Henri Lambert, un français venu dans l'ouest comme frère religieux et qui s'était établi sur le lot no 2 où il avait construit un four à chaux. Napoléon Milette conduisait la construction aidé des paroissiens. Le bois avait été coupé du côté de Legal. La bâtisse mesurait 60x40 pieds avec un sanctuaire de 12x18 et une sacristie de 12-18. pieds. L'architecte était M. Joseph Venne, de Montréal.

La fête de l'apparition de la Sainte Vierge à Lourdes du 11 février avait été choisie par Mgr Grandin comme fête patronale de la paroisse. Le Père Blanchet avait été le premier prêtre desservant résident.

Cette année, un autre évêque oblat Mgr Antoine Jordan, archevêque-coadjuteur d'Edmonton, arrivait à Lamoureux. Le clergé se rendait en procession au presbytère rencontrer Monseigneur qui faisait son entrée solennelle à l'église avec MM. Raymond Gaumont et Howard Strauss comme assistants. L'église était remplie de monde, paroissiens et anciens paroissiens qui venaient à l'église de leur baptême, de leur mariage ou de la sépulture de leurs parents.

M. le curé R. Bérubé chantait la messe solennelle avec comme diacre M. l'abbé F. Villeneuve, enfant de la paroisse et fils de M. et Mme Maxime Villeneuve, de l'Immaculée-Conception; comme sous-diacre, M. l'abbé A. Têtu, du diocèse de St-Paul.

Le sermon fut prêché par Mgr Jordan qui souligna le grand esprit de foi des pionniers. Le catholique convaincu vit sa foi de jour en jour partout. La quête fut faite par Jean Lamoureux descendant du marguillier Alcibiade Lamoureux et Mlle Edith Paradis de la parenté de Silas Paradis. La chorale sous l'habile direction de Sr Anne des Soeurs de Ste-Croix présenta une splendide messe en parties. Après la messe des photographes prirent une photographie du clergé et des pionniers présents dans la paroisse en 1903.

Dimanche soir également avait lieu la réunion annuelle de la Jeunesse catholique de la paroisse. Le comité en charge comprenait Gilbert Behiel, Renald Lamoureux, Lucien Normandeau, Mlles Carmen Smith, Jeannette Behiel, Joanne Rocque. Un débat sur le sujet suivant fut le principal numéro au programme: Les fréquentations assidues et accouplées sont-elles acceptables. Pour l'affirmative figuraient Antoine Langlois et Raymond Cruchesne; pour la négative: Maurice Théroux et Léo Demers. Le modérateur était Rénald Lamoureux. Le vote calculé sur la présentation des arguments et le style du débit favorisa la négative. M. l'abbé P. O'Neill, vicaire à la paroisse Ste-Angès, et directeur des clubs CYO de la ville expliqua les directives catholiques sur les fréquentations et donna de sages conseils aux jeunes.

Récents baptêmes: Robert Roger Joseph Théroux, né le 19 décembre, enfant de Philippe Théroux et Yvonne Durand. Parrain et Marraine: Roger Durand et Hélène Théroux.

André Jacques Gaumont, né le 29 décembre, enfant de Philippe Gaumont et Gilberte Normandeau. Parrain et marraine: M. et Mme Alcide Gaumont.

Jacques Albert, né le 5 janvier, enfant de René Normandeau et Antoinette Potvin Parrain et marraine: Albert Potvin et Gabrielle Guertin.

Kewin Mark, né le 9 janvier, enfant d'Albert Hostyn et Thérèse Courchesne. Parrain et marraine: M. et Mme Lawrence Rappel.

—Le principe de la politesse et du tact est la bonté.

Vient de paraître — Jean Narrache chez le diable

Pour se rendre au désir si souvent exprimé par un bon nombre de ses lecteurs et de ses auditeurs à la radio, depuis quarante ans, Jean Narrache a enfin décidé d'aller... CHEZ LE DIABLE. Ce voyage, pour le moins insolite, il le raconte dans son dernier volume publié aux Editions de l'Homme. Par déférence pour le Frère Untel (qui fut édité par la même maison) Emile Coderre a mis son "joual" de côté; mais il prévient ses lecteurs, dès les premières lignes de son volume, qu'ils entendront peut-être ce 'joual' hennir ou ruer tout au long de la lecture de l'ouvrage.

Le fameux poète des gueux, qui a conquis l'audience d'un immense public, se révèle dans Jean Narrache chez le Diable un observateur sagace, un reporter de taille. En effet, sa rencontre avec le Diable permet à Jean Narrache de nous parler des Canadiens français, des séparatistes, du Conseil des Arts, de la clôture de Ville Mont-Royal, du drapeau, de notre hymne national et d'une série de préoccupations du même ordre. Dans ce reportage danticipation, tout en jetant un regard amusé sur le monde l'auteur nous fait rencontrer Louis Francoeur, le pianiste Laliberté et bon nombre dautres personnalités. Lhumour bon enfant déborde de ce livre. Jean Narrache apporte, avec beaucoup d'imprévus, mille et une occasions de sourire et de rire. Les récits sont conduits pour donner aux auditeurs du petit bonimenteur à la fois le plaisir de limage et de la leçon du sage.

Dans Jean Narrache chez le Diable la réputation d'humoriste impénitent d'Emile Coderre qui permet de dire, en toute simplicité, ce qu'il a vu chez le Diable, ce qu'il y a entendu, et d'assaisonner ses observations pour leur donner leur pleine saveur, d'une pincée de sel fin.

Jean Narrache chez le Diable est illustré par Guy Gaucher. Tout le monde aimera ce livre qui est en vente à la Librairie Fides, 11540, Jasper, Edmonton.

—Ni les hommes. ni les dieux, ni les libraires ne permettent aux poètes d'être médiocres.

Horace

• • •

—Pauvres et riches, nul n'est vertueux ni heureux, si la fortune ne l'a mis à la place.

Vauvenargues

• • •

—Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable: la poésie, la musique, la peinture, le discours public.

La Bruyère

PROFESSEURS DEMANDES

(Instituteurs ou institutrices)
POUR L'ECOLE DE VIMY, ALBERTA
(40 milles au nord d'Edmonton)
Terme commencera en septembre 1963
Un pour cours primaire — Un pour "Junior High"
Un pour "Senior High"
Cédule de salaire de la Division de Westlock
Envoyez votre application à:
M. JOSEPH R. BILODEAU
Président du Bureau local des Commissaires, Vimy, Alta.

PROPRIETAIRES

Nous prions les propriétaires qui sont dans le doute de vouloir bien s'informer si leurs taxes sur propriété résidentielle ou commerciale sont appliquées aux écoles séparées.

Ceci s'applique tout spécialement à ceux qui ont acheté de nouvelles propriétés dans le courant de l'année.

L'on peut s'adresser à l'Assesseur de la Ville, Hôtel de Ville, tél. GA 4-0211, ou au Bureau des Ecoles Séparées, tél. GA 4-6474.

Des cartes à cet effet se trouvent à l'entrée de votre église.

BUREAU DES ECOLES SEPAREES D'EDMONTON

ON DEMANDE
Principal d'école bilingue

Principal bilingue pour nouvelle école séparée de sept classes, à Grand Centre, Alberta.
Grades un à neuf.
Trois autres professeurs également requis.
Adressez votre application au:
SECRETAIRE TRESORIER
Grand Centre Sep. School District #270
Grand Centre, Alberta.

Ecoutez C H F A . . .

Lisez "LA SURVIVANCE"

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 25 février au 1er mars 1963)

LUNDI: Jacques Bruyère (interview) "Missionnaire à Formose
Chant par Louise-Andrée Pilon.

MARDI: J. Bruyère (interview) "Le missionnaire multiplie les contacts"
Chant par Marie-Claire Pichaud.

MERCREDI: Roger Brien, "Pénitence! Pénitence!"
Chant: les Jésuites de St-Jérôme.

JEUDI: E. Gervais, s.j. et invités "Nos ancêtres spirituels"
Chant par les élèves de l'Institut familial des SS. Grises de Montréal.

VENDREDI: Stéphane Valiquette, s.j., "Apôtre par notre devoir d'état"
Chant par la Manécanterie Meilleur, Montréal.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.17—Radio-Réveil
8.30—Nouvelles
8.32—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Nouvelles
10.02—Au café du matin
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Radio-journal
11.10—Intermède
11.15—Jeunesse Dorée
11.30—Nouvelles
11.31—Visages de l'amour
11.45—Musique en dînant
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Fémina
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Sieste musicale
1.29—Nouvelles
1.30—Plein soleil
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Vie quotidienne
3.15—Radio-S.-Coeur
3.30—Nouvelles
3.32—Chansonnettes
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—B. aux Surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.31—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.15—Sports
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
8.00—Informations
8.30—Selon le jour
9.00—Selon le jour
9.30—Selon le jour
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Musique de danse
11.00—Sous l'abat-jour
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Nouvelles
9.00—Orchestre de
9.30—Prog. norvégien
10.30—Musique légère
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog allemand
4.00—L'heure du Rosaire
5.00—Parade des succès
5.30—Hockey
8.00—Nouvelles
8.10—Tour des capitales
8.30—Selon le jour
9.00—Match intercité
9.30—Terre nouvelle
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Musique de danse
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI

7.00—Ensemble
7.15—Affaire de l'Etat
7.30—Arts et lettres
8.30—Sur les scènes

MARDI

7.00—Jazz-orchestre
7.30—Hier et aujour.
8.30—Canada français
9.00—Concert sympho.

MERCREDI

7.00—Sérénade
7.30—Mondes imagés
8.30—Concert

JEUDI

7.00—Variétés
7.30—Sérénade
8.30—Petites sympho.
9.00—Place publique

VENDREDI

7.00—Chorale
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Sérénade
9.00—2 voix un pays

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.31—Manchettes
7.31—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.17—Musique en tête
8.30—Manchettes
8.32—Musique en tête
9.00—Sortant de l'école
9.30—Tante Lucille
10.00—Nouvelles
10.05—Beau samedi
10.30—Manchettes
10.32—Beau samedi
11.00—Radio-journal
11.10—Intermède
11.15—Vers demain
11.30—Beau samedi
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—A votre santé
12.40—Etablissement R.
12.50—Concert
1.30—Nouvelles
1.32—Concert
2.00—Nouvelles
2.02—Variétés du samedi
3.00—Nouvelles
3.02—Variétés du samedi
4.00—Prog. italien
4.30—Prog. en cri
5.00—Langue pendue
5.30—Concerts
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Avec Paul
6.30—Chapelet
6.45—Hockey
8.15—Avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Avec Paul
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émis.

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....



VISITE ROYALE. — S.A.R. le duc d'Edinbourg (*à droite*), examine un *Super Starfighter* CF-104, exposé dans un hangar, au cours de sa visite à la 4e escadre de chasse de l'ARC, à Baden-Soelligen (Allemagne). Le duc est accompagné du pilote de réacté, le capitaine d'aviation Lorne Tapp, de Montréal. Cet avion est un modèle de l'appareil supersonique de reconnaissance offensive que vont recevoir en 1963 les huit escadrons de la Division aérienne de l'OTAN en Europe.

La Commission d'Assurance-Chômage

Il n'est pas suffisant de dire "la vérité" mais il faut dire "toute la vérité"

La raison qui oblige une personne sous serment à dire non seulement "la vérité", mais aussi "toute la vérité", est excellente puisque la vérité et non toute la vérité peut aussi bien induire en erreur et desservir la justice qu'un mensonge effronté.

On ne saurait mieux illustrer cet avancé qu'en citant le cas suivant où, pour avoir dit "la vérité" mais non "toute lavérité", un employeur a créé la situation suivante:

1. Un retrait non motivé de quelque $900 sur la caisse dassurance-chômage (dont une partie venait du gousset de l'employeur lui-même).
2. La croyance chez les 3 voleuses que, dans certains cas au moins, le crime paie.
3. Le mépris complet de la Loi et de ceux qui veillent à son application.

Voici ce qui est arrivé. Il y a quelque six mois, après une longue enquête sur l'activité de trois employés, l'agence de protection d'un grand supermarché avait au préalable obtenu toute la preuve sur le vol. Une employée convertissait les timbres d'épargnes à son usage personnel; une deuxième, de connivence avec les acheteurs, enregistrait des montants inexacts sur la caisse, tandis que la troisième s'était rendue coupable de vol en rapport avec la propriété de la compagnie.

La compagnie les avait toutes trois simplement remerciées de leurs services, mais n'avait engagé aucune poursuite contre elles, conformément à la politique extérieure de la maison. C'est ainsi que se terminait l'histoire en ce qui a trait à l'entreprise elle-même.

Mais voilà que pour la CAC l'histoire ne faisait que commencer, parce que les commis, maintenant en chômage, venaient dument de déposer des réclamations de prestation d'assurance-chômage. Toutes trois avaient déclaré de sang-froid qu'elles avaient perdu leur emploi en raison d'une infraction aux règlements de la compagnie.

Règle générale, les fonctionnaires de l'assurance-chômage en viennent à bien connaître la nature humaine. Ils savent notamment que la justice doit être tempérée de miséricorde, mais ils n'oublient pas non plus qu'un grand nombre de gens prennent un pied alors qu'on leur donne qu'un pouce. En l'occurrence, le motif allégué pour expliquer la cessation d'emploi était si vague que le fonctionnaire de l'assurance s'est dit que la vraie raison ne pourrait peut-être pas souffrir un examen minutieux. Quelques questions sagaces devaient confirmer son doute bien que l'histoire des réclamations n'en ait pas été modifiées pour autant.

On a alors demandé à l'employeur de donner sa version sur la raison qui avait motivé le renvoi de ses employées et c'est à cette phase que l'histoire en est devenue une de collusion. L'employeur avait dument retourné la formule de cessation d'emploi en mentionnant simplement que les trois réclamantes avaient été renvoyées en raison "d'une infraction aux règlements de la compagnie".

C'était là une déclaration qui signifiait tout et rien; elle invitait cependant à une recherche de plus amples détails. La correspondance échangée ne jeta pas plus de lumière sur le cas. Enfin, un préposé à l'exécution de la Loi se présenta chez l'employeur qui devait lui admettre que les trois anciennes employées s'étaient en effet rendues coupables de vol, chacune à sa manière. Il se refusa cependant à porter sa déclaration par écrit. En dernière analyse, le fonctionnaire de l'assurance n'a eu d'autre choix que celui d'accepter le témoignage évasif du responsable de la compagnie se refusant à dite "toute la vérité," et c'est ainsi que les trois anciennes commis ont établi leur droit aux prestations.

On peut dégager plusieurs observations intéressantes de cette histoire. La première, cest la croyance très répandue dans le public que voler le gouvernement ce n'est pas aussi grave que commettre un autre genre de faute. Cependant, quand il s'agit de l'assurance-chômage, on fait erreur en pensant qu'il ne s'agit que de l'argent du gouvernement. La plus grande partie des contributions dassurance-chômage vient des travailleurs et des employeurs et la Commission ne garde cet argent qu'en fiducie. Evidemment, si le régime doit continuer à fonctionner, les revenus doivent être suffisants et à la longue les paiements non-motivés ne peuvent aboutir qu'à un relèvement non-nécessaire du taux des contributions. L'employeur qui a des centaines d'employés se verra imposer une augmentation substantielle dans ses frais de contributions, même s'il ne s'agit, en l'occurence, que de quelques sous de plus par semaine.

Un autre point qu'il y a lieu de noter est simplement l'ordre moral. Dans le cas précité, cette collusion entre l'employeur et ses anciennes employées ne s'est produite que fortuitement. Ls raisons qui l'avaient motivé de ne pas dire toute la vérité s'appuyaient d'abord sur son désir d'éviter un scandale public (cette raison n'était certes pas valide, puisque la CAC considère les renseignements qui lui sont donnés comme confidentiels)) et, en second lieu,, sur un désir presque inavoué de ne pas donner "le coup de pied à l'âne". Il ne fait aucun doute que ce deuxième motif va, dans presque tous les cas, à l'encontre d'une saine conduite morale. Chacun se doit à n'en pas douter, de prendre la mauvaise action le moins profitable possible.

En dernier lieu, il y a la question de permettre qu'un régime d'assurance sociale sainement constitué serve à des fins qui le discréditeront aux yeux du public. Personne n'osera contester l'utilité qu'il y a de payer des prestations aux personnes en chômage de bonne foi. Les bienfaits au point de vue économique et social, tant pour l'individu que pour la collectivité, ont été clairement démontrés au cours des vingt dernières années. Cependant, si une minorité sans scrupule se permet de frauder continuellement le régime, voilà qui en mine beaucoup la valeur.

Il va de soi qu'il existe des moyens de combattre les gens sans scrupule. La formule Confirmation de la cessation d'emploi que les employeurs doivent remplir et retourner sur demande à la CAC n'est pas seulement une autre paperasse administrative. C'est un outil de travail très important visant à sauvegarder l'intégrité de l'assurance-chômage.

Ce dont on a besoin, c'est la collaboration des employeurs qui doivent fournir à la CAC non seulement le témoignage de la vérité mais de toute la vérité.

Un enregistrement de haute qualité

Notre chronique ne portera que sur un seul disque. Mais quel disque!

Jean-Paul Jeannotte nous livre, dans la sé-rie Select M-298046 quelques airs de Franz Schubert et de Gabriel Fauré.

Cet enregistrement est distribué par Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, et par quelques disquaires réputés.

Rappelons en présentant ce nouvel enregistrement que Jean-Paul Jeannotte nous avait présenté, dans la même série, M-298012, des airs exquis de Charles Gounod et de Reynaldo Hahn.

Revenons à l'enregistrement qui nous occupe.

Les airs de Schubert chantés sont notamment une barcarolle, Emma (paroles de Schiller); An Sylvia (paroles de Shakespeare); Litanei (Jacobi), etc.

Puis de Fauré Sérénade tascane; Au bord de l'eau; Automne; Aurore; Clair de lune; Soir; Le parfum impérissable; Mandoline; En sourdine.

Nous taisons le nom des poètes car le compositeur de la musique étant Français a emprunté les paroles à des auteurs français mieux connus que les textes allemands ou autrichiens de Schubert.

Cependant pour mettre le lecteur en appétit pour les chansons de Fauré, rappelons qu'on utilise des textes de Sully Prud'homme, de Paul Verlaine, de Leconte de Lisle, etc.

Un enregistrement splendide dont les Editions Ed. Archambault doivent être fiers.

Les enregistrements Select accèdent à un public de plus en plus large. L'enregistrement a été réalisé à l'Institut pédagogique.

Revenons à Jean-Paul Jeannotte. Voilà un chanteur qui a du métier, une belle voix, une diction nette.

Au piano, Jeanne Landry.

Une superbe production.

Rodolphe Laplante

Le chapelet à CHFA

FEVRIER 1963

21. Les Fermiers de Deadbush, paroisse de Guy
22. La paroisse St-Emile de Legal
23. Les employés de l'Hôpital Général d'Edmonton
25. Les familles Laflamme et Frères, de Falher
26. La famille de M. et Mme Joseph Doucette, de Girouxville
27. Les RR. SS. Sainte-Croix, de Donnelly
28. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Les contacts profitables en coulisse

Genève. — Des contacts profitables entre économistes et planificateurs des pays communistes, d'une part, et des pays de libre entreprise, d'autre part, se sont produits en marge de la conférence des Nations unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées, a annoncé le Dr Walsh McDermott, chef de la délégation américaine, au cours d'une conférence de presse. "Nous ne nous sommes pas battus, a-t-il dit, le sang n'a pas coulé. Au contraire, nous nous sommes entendus. Certes, il y a eu des points de désaccord, ce qui est normal. Mais ces entretiens constituent un premier pas.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

Une révélation!

Winnipeg. — Le Winnipeg Free Press a dit que des pressions de la part du gouvernement canadien ont contribué à tenir secret un plan pour démanteler la base de l'Aviation américaine de Fort Churchill, au Manitoba. Si la fermeture de la base se faisait, ajoute le journal, les employés civils canadiens perdraient leur position. Le gouvernement voulait garder secret cette affaire parce qu'il ne sait pas où trouver de nouveaux emplois. Cette base est située à 610 milles au nord de Winnipeg.

Traité franco-monégaste

Monte Carlo. — La France et son petit voisin la principauté de Monaco ont signé un traité rétablissant les liens d'amitié entre eux Le Prince Rainier, Pierre Blanchi et le chef négociateur pour les Français, François Leduc, ont signé un accord de principe arrêtant les grandes lignes d'un Traité devant être signé dans les prochaines semaines.

De source bien informée, on apprend que les termes de cet accord toucheront plusieurs entreprises commerciales et industrielles établies à Monaco où elles ne paient pas de taxes.

Guérisseurs en danger

Caen. — Des magnétiseurs, sympatica-thérapeutes, biodiétététiciens, hypnotiseurs, astrologues, au total 63 guérisseurs exerçant dans tous les coins de la France subissent à Caen un procès sous l'accusation d'exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie. Le dossier ne comprend pas moins de 53,000 pièces et 1,300 témoignages.

L'affaire est axée sur les affaires des laboratoires Lebrun, de Caen, qui vendent, chaque année, pour des dizaines de milliers de dollars de produits dits non médicamenteux. La poursuite en juge autrement: pour elle, les laboratoires Lebrun vendent illégalement des médicaments.

Beaucoup des inculpés utilisaient ou utilisent largement les produits Lebrun.

—La consolation la plus efficace, quand on attaque notre réputation, est de nous savoir irréprochables.

P. Syrus

RETRAITES FERMEES

Etoile du Nord
St-Albert

HOMMES
11 - 13 Avril

Dr Charles Lefebvre
14108-97A ave, tél. HU 8-9616
M. Maurice Lavallée
10126-115 rue, tél. HU 8-3516
M eRn.é Foisy
7203-107 rue, téy. GE 9-4623

COUPLES MARIES
19 - 21 avril

M. et Mme Léo Chalifoux
9372-83 rue, tél. HU 6-5639
M. et Mme Bernard Belhumeur
8018-161 rue, tél. 489-067
M. et Mme J. Baril
11342-126 rue, tél. HU 8-7001
M. et Mme B. Ouellette
Morinville, tél. 160 ou 21
tél. 599-6136.

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, Saint-Albert, tél. 599-6136.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

Ferveur coûteuse

Wellington, N.-Z. — Au moins un Américain ne pourra jamais plus reprocher à sa femme de trop acheter!

M. et Mme W. Shackle, de Wellington, furent obligés de fermer leur boutique après avoir reçu la visite d'un ingénieur d'aviation. Cet Américain est entré dans le magasin pour en acheter le contenu au complet. La vente comprenait quelque 7,000 articles dont des pièces d'argenterie, des meubles antiques, des spécimens africains, des peintures, vases et miniatures, de même que des épées et pistolets.

L'acheteur, M. Harry L. McCumber, de Long Beach, en Californie, a déboursé environ $33,000. Comme explication, il a dit que lui et sa femme sont de fervents collectionneurs de porcelaine et verrerie.

Une nouvelle émission à CHFA:

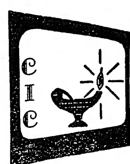
Radio-Bambino

Qui vous fait rencontrer
nos petits bambins
des écoles bilingues d'Edmonton!

Tous les samedis matins de 11h.30 à 12h.

Animé par L'ONCLE NORMAND
En étroite collaboration avec
le Cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A.

Cinéma et culture



Films à l'écran

The Private War of Major Benson
COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain, 1954, 98 min., technicolor. Comédie réalisée par Jerry Hopper avec Charlton Heston et Julie Adams.

Ayant critiqué la façon trop molle à son gré, dont se fait l'instruction militaire aux Etats-Unis, le major Benson est disgracié· Pour le punir davantage on lui confie l'entraînement d'un jardin de l'enfance dont les cadets, de 6 à 17 ans, sont dirigés par des religieuses. L'incompréhension du major heurte les élèves qui demandent son renvoi. Mais l'infirmière de l'école s'est juré de l'adoucir. L'amour aidant, elle y parvient avec la complicité des religieuses et du plus jeune cadet qui saura faire vibrer la fibre paternelle de l'officier.

Typiquement américain, ce film entre dans la catégorie des sleepers parce qu'avec des moyens très simples, sans grand éclat et presque par accident, on y réussit une oeuvre populaire et agréable. Il y manque cette finesse d'esprit propre aux Latins sans compter que le scénario s'étire en longueur.

Appréciation morale: Une oeuvre sympathique et saine, visible par les adultes et les adolescents.

The Naked Edge
COTE MORALE: ADULTES

Britannique, U.A., 1960, 102 min. Film de suspense réalisé par Michael Anderson avec Gary Cooper, Deborah Kerr et Eric Portman.

Un crime a été commis dans une usine. Le directeur de l'établissement a été trouvé assassiné et une sacoche contenant soixante mille livres a disparu· Radcliffe, le sous-directeur des ventes qui était sur les lieux au moment du meurtre, croit avoir vu le criminel. Un homme est arrêté, jugé et condamné à la prison à vie. Plusieurs années après, la femme du sous-directeur, Martha, commence à soupçonner son mari d'avoir commis le crime. Certaines preuves de circonstances et une lettre perdue et retrouvée accusent Radcliffe de l'attentat.

Le point faible de ce film est qu'il viole la règle du jeu et triche avec le spectateur. Ce qui diminue l'intérêt et affaiblit un suspense déjà passiblement artificiel. La mise en scène est intéressante par ailleurs et les vedettes sont excellentes.

Appréciation morale: Ce film, chargé de résonnances humaines, est positif dans son ensemble. Une scène très impressionnante le fait réserver de préférence aux adultes.

—Rien ne prouve mieux l'âme que le remords. Si intelligents que soient les animaux, il n'existe pas chez eux.
P. Caussette

* * *

—Les convenances se sentent et ne se démontrent pas.

Mgr Carter conférencier chez des protestants

North Bay. — Mgr Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie, adressera la parole aux membres de l'Eglise unie de la Trinité, le 8 mars prochain. Mgr Carter parlera du concile oecuménique Vatican II·

Le Rév. Bruce Hallet, de l'Eglise de la Trinité, a déclaré que c'était la première fois qu'un évêquee catholique parle d'affaires religieuses devant un auditoire exclusivement protestant.

Perdus dans la tempête

Inuvik, Territoires du Nord-Ouest.— Un enfant esquimau est mort dans les bras de ses parents alors qu'ils luttaient contre les grands vents pour gagner un abri. Hiram Oscar, 23 ans, son épouse, Millie, 18 ans, et leur enfant, Thomas, étaient partis pour une promenade en traîneaux lorsqu'une violente tempête de neige éclata. La famille décida de retourner à leur camp mais par suite de la bourrasque ne put le retrouver. Les Esquimaux durent passer la nuit à la belle étoile sous un froid de 27 degrés sous zéro. L'enfant mourut. Ce n'est que le lendemain qu'on les retrouva marchant péniblement, avec leur enfant mort dans les bras.

Le trafic annuel de l'Aéroport de Paris

Au cours de 1962, l'Aéroport de Paris a enregistré un trafic de 4,600,000 passagers, 82,000 tonnes de fret et 150,000 mouvements d'avions, soit une progression, par rapport à 1961, de 11.3 p. 100 pour les passagers, l'augmentation mondiale étant de 11 p. 100 et de 12.3 p. 100 pour le fret.

La jauge globale des avions commerciaux ayant atterri et décollé des aéroports d'Orly et du Bourget a atteint 6,100,000 tonnes, au lieu de 5,467,000 tonnes en 1961, soit 11.6 p. 100 d'augmentation·

Un tiers du trafic sur les aéroports d'Orly et du Bourget a été effectué en 1962 par des Caravelle: on peut donc dire qu'à Paris, un avion sur trois est une Caravelle.

Sur le plan des aéroports européens, Londres et Paris restent en tête devant Francfort, Rome, Copenhague, Berlin et Zurich.

Le chiffre d'affaires réalisé par les compagnies aériennes à l'aéroport de Paris s'est élevé à 1,800 millions de francs en augmentation de 16.4 p. 100 sur 1961. Cette évolution est due à l'accroissement du trafic et à l'augmentation du prix des billets sur les relations métropolitaines, européennes et africaines, et aussi à un accroissement sensible du trafic entre Paris et l'Amérique du Nord.

Les recettes moyennes par passager (425 F), est plus élevée à l'Aéroport de Paris que sur les autres aéroports européens: cette situation favorable est la conséquence de l'importance du trafic "long courrier" de l'Aéroport de Paris, comparativement à ceux des autres aéroports.

Commandos anti-castristes

Washington. — L'armée américaine envisage la mise sur pied de corps de spécialistes en guérillas qui seraient cantonnés dans la zone de Panama afin de pouvoir porter secours à tout pays de l'Amérique latine qui pourrait être aux prises avec la subversion castriste.

Cette nouvelle s'est répandue à Washington où l'on s'inquiète, en certains milieux, du renforcement des forces cubaines par l'URSS. Cet accroissement de la puissance militaire de Cuba ne manque pas de soulever des préoccupations majeures quant à l'infiltration possible d'éléments castristes en Amérique centrale et du Sud.

Si vous êtes gauches il se peut que vous soyez plus adroit qu'un droitier

Les enfants, qu'ils soient gauchers ou droitiers, deviennent un jour des adultes. Quelle est l'influence de leur "gaucherie" conservée (ils travaillent de la main gauche) ou comparée (ils sont ambidextres et travaillent des deux mains)?

Une vaste enquête portant sur près de 17,000 travailleurs, dans des professions très différentes, apporte la réponse à cette question.

Un point à souligner, d'abord. On peut estimer le nombre des travailleurs gauchers à environ un million et demi. Cette enquête a révélé que les gauchers ne posent pas de problèmes importants, dans le travail professionnel, du point de vue de l'hygiène et de la sécurité du travail: d'aucune part, dans les entreprises et les professions textiles (très variées, allant des ouvriers du textile, RATP, SNCF, papeteries, P. et T., dentistes et chirurgiens) on n'a pas signalé une fréquence ou une gravité particulière des accidents du travail chez les gauchers.

DES MONITEURS SPECIAUX

Les postes de travail interdits aux gauchers sont très exceptionnels. Il y a, par exemple, quelques machines, en bonneterie ou en métallurgie notamment, très spéciales qui, conçues pour des droitiers, excluent les gauchers (pour une question de rendement). Le plus souvent, il suffit d'une légère modification pour permettre l'utilisation par un gaucher. Il en est de même pour certains outils individuels et l'exemple le plus classique est celui des ciseaux pour gauchers connus de longue date, pour les couturières, les modistes et les chirurgiens. Des fauteuils spéciaux pour gauchers facilitent le travail du chirurgien dentiste qui opère de la main gauche.

Sur le plan de la formation professionnelle, un gaucher a souvent plus de mal qu'un droitier à s'adapter au début de son apprentissage, mais, quand il a vaincu ses difficultés initiales, son adaptation est généralement excellente. Il devient un travailleur qualifié dans les délais normaux et son intégration dans une chaîne, par exemple est obtenue dans des conditions satisfaisantes.

Le moniteur gaucher pose un problème s'il doit s'occuper de former des droitiers, où il doit faire un effort d'adaptation dans son enseignement et surtout dans ses démonstrations pratiques pour éviter de créer des troubles à des élèves droitiers. Par contre, il serait excellent que des apprentis gauchers soient formés par des moniteurs également gauchers.

On pouvait s'attendre à ce qu'on rencontre davantage de difficultés de comportement chez les travailleurs gauchers que chez les droitiers: difficultés de langue (bégaiement), d'orientation spatiale, de reconnaissance de la droite et de la gauche, difficultés caractérielles, opposition, manque de sociabilité, irritabilité, impulsivité. Il n'en a rien été et, lorsque ces troubles ont été rencontrés (pas plus souvent que chez les droitiers) ils se trouvaient en rapport avec d'autres origines que la "gaucherie".

Au contraire: de très nombreuses observations montrent que les gauchers travaillent souvent mieux que les droitiers. Le fait est flagrant pour une masse d'occupations qui laissent au sujet la possibilité d'utiliser à son gré, tantôt la main droite, tantôt la main gauche. Il n'est que de regarder un mécanicien d'auto gaucher qui accède sans effort à l'écrou mal placé que le droitier n'atteint qu'au prix de contorsions pénibles. Il n'est que de voir avec quelle aisance une couturière gauchère coupe une robe en parfaite symétrie. Ces avantages résultent d'une véritable "équimanie" du gaucher qui se sert de sa main droite avec beaucoup plus d'habileté que le droitier ne se sert de sa main gauche.

MAL CONTRARIES

Les sujets qui ont conservé une prédilection pour leur main gauche sont souvent très appréciés par leurs compagnons de travail: tel métallurgiste, tel forgeron, tel travailleur à la chaîne, telle ouvrière de filature, cherchent à se mettre en équipe avec un travailleur gaucher parce que leur collaboration assure un meilleur rendement. Par contre, un chirurgien droitier est gêné s'il est aidé par un gaucher, pourtant très habile comme opérateur quand il agit pour son propre compte.

Il convient de tirer de cette enquête une conclusion sur le plan éducatif: puisqu'un très grand nombre de gauchers ont réussi à s'adapter très bien professionnellement, cest qu'ils ont été "contrariés", mais contrariés avec bonheur dans leur enfance. Ceux qui ne sont pas parvenus à cette "équimanie" ont été mal contrariés; moqueries dans l'enfance, brutalité dans les manoeuvres d'éducation droitière, coercition, imposition de rythmes trop rapides, choix de postes ne tenant pas compte de la particularité du sujet.

Il en ressort que la conduite à tenir en face d'un enfant gaucher doit être plus nuancée qu'elle ne l'est quelquefois. Si le développement moteur et effectif de l'enfant est normal, sans troubles mentaux ni caractériels, il est normal de donner une éducation droitière, quitte à revenir à une éducation gauchère si on voit apparaître des troubles. Par exemple, apprendre l'écriture droite. Si cette éducation réussit, le sujet gaucher au départ devient ambidextre, et n'en tire que des avantages, puisqu'il est alors des deux mains.

Par contre, si la latéralisation à gauche est très forte et résiste à un début d'éducation droitière, il faut "encourager" définitivement la gaucherie, y compris l'écriture (avec les précautions techniques que ça comporte) et employer à dissiper pour l'enfant toute amorce d'un sentiment d'infériorité.

L'éducation gauchère est également conseillée chez un enfant gaucher qui présente par ailleurs un retard moteur ou mental (qui s'accompagne de maladresse) ou des difficultés effectives et à fortiori, s'il y a des troubles de la parole ou de l'écriture.

Si non, en éduquant habilement le gaucher à droite, on lui rend service pour l'avenir, puisqu'on provoque une équimanie bénéfique dans ses activités professionnelles.

Musique. maestro. s.v.p.

Toronto. — Le directeur de l'Orchestre symphonique de Toronto est d'avis qu'un grand nombre d'enfants peuvent s'intéresser à la musique plus quon serait porté à le croire.

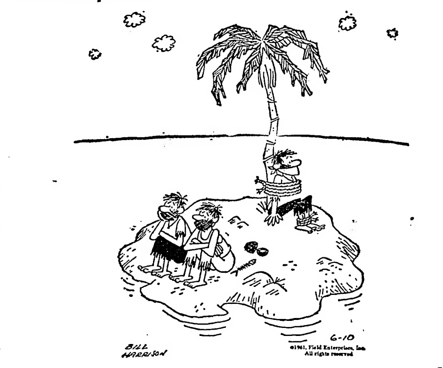
M. Walter Susskind dit que chaque enfant peut apprendre la musique à un degré plus ou moins avancé. Il n'est pas d'accord avec les parents qui n'encouragent pas leur progéniture à étudier la musique sous prétexte que ces jeunes n'ont pas le sens du rythme, ni les aptitudes nécessaires pour apprécier l'harmonie des sons.

Quiconque peut marcher connaît le rythme, dit M. Susskind. Il ajoute qu'il est rare qu'un enfant n'ait pas l'oreille plus ou moins exercée. Cependant, si les sons musicaux lui procurent une sensation désagréable, on ne l'obligera pas à étudier la musique.

Mode inédit d'évasion à Berlin

Berlin. — Vingt-huit Berlinois de l'Est ont échappé à la surveillance des Vopos pour gagner le secteur occidental, signalait un magazine d'Allemagne occidentale, qui précisait que c'est grâce à une auto que ces fuites ont été effectuées, Le magazine Stern rapporte qu'un compartiment secret aménagé à l'arrière de la calandre de l'auto, au dessus du pneu avant gauche, pouvait recevoir une personne de taille moyenne. Il a ajouté que la voiture a fait 28 voyages avant que les autorités d'Allemagne de l'Est découvrent la cachette.

Devinez qui . . .



. . . passe son temps à parler de nourriture?

Les Soeurs Grises acceptent des Missions en Afrique

Montréal· — Les Soeurs Grises de Montréal, qui n'avaient pas encore de religieuses sur le continent africain, viennent d'accepter deux postes en Afrique, l'un à Kabba, au Nigéria, l'autre à Tunis, en Tunisie. Le soin des malades et l'enseignement sont les oeuvres qui leur seront confiées.

Pour prendre contact avec les autorités religieuses et avec la population de ces deux nouvelles missions, la Supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, Mère Georgette Leduc, a pris l'avion à destination de l'Afrique le 8, en compagnie de deux supérieures provinciales, Mère Aldéric Roy et Mère Rose Lethiecq.

Les religieuses qui s'établiront au Nigéria en septembre prochain seront placées sous la protection de la province de Boston; celles qui iront en Tunisie relèveront de la province Ville-Marie, de Montréal.

—La poésie fait pleurer aux deux extrémités de la vie: jeunes, d'espérance, et vieux, de regret.
Lamartine

* * *

—La vie du poète est un chant.
Lamartine

L'ACFA a noté . . .

ni cette semaine et a recommandé aux directeurs de consentir à six nouveaux prêts.

* * *

A l'occasion du "Varsity Guest Week-End" qui se tiendra sur le campus universitaire, du 21 au 24 février, l'ACFA a organisé une réception au Collège St-Jean pour nos étudiants qui viennent des écoles bilingues. Plusieurs conférenciers présenteront succintement plusieurs aspects de l'ACFA et surtout des services dont les étudiants peuvent profiter lorsqu'ils deviennent universitaires. Pour cette année, la réception a lieu au Collège Saint-Jean.

* * *

Le temps est déjà venu de s'assurer l'embauchage de professeurs bilingues. La demande est toujours plus grande que les ouvriers. Plusieurs écoles en particulier l'année dernière, se sont vues mal prises à la dernière minute pour avoir les professeurs qualifiés et bilingues qu'il leur fallait. Cette année, à cause de la deuxième année d'université obligatoire, il se peut que le problème soit encore plus aigu.

* * *

Avez-vous entendu les tout petits à RADIO BAMBINO, organisé par le Cercle Edmonton et le poste CHFA samedi? Si oui, vous devez avoir joui autant que les petits se sont amusés eux-mêmes. Si non, vous avez la chance de vous reprendre samedi prochain pour entendre les grades II et III de l'école Notre-Dame de Lourdes de Jasper Place.

* * *

Au programme "L'ACFA vous parle" de vendredi prochain, M. Léonard Fournier, secrétaire, présentera une vue globale des dernières activités de l'ACFA depuis le Congrès.

* * *

Cette semaine, le Service d'Emploi plaçait six autres personnes. Ce Service a pris tellement d'ampleur qu'on a demandé un article détaillé, (qui paraît dans le journal d'aujourd'hui) sur ses activités.

* * *

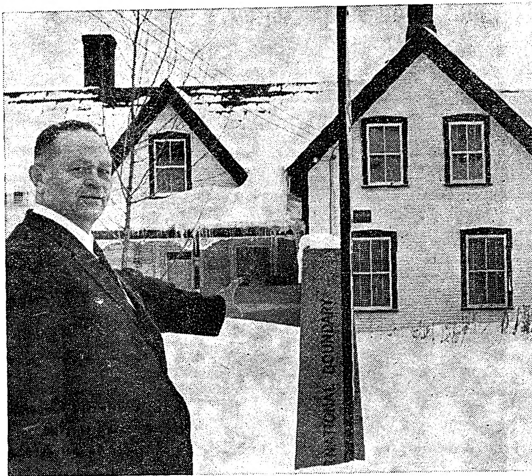
oJyeux anniversaire aux membres du Plan de Sécurité Familiale de l'ACFA:

Léo Ayotte, Edmonton
Mme Marthe H. Belliveau, St-Paul
Robert B. Bourgeois, Guy
Alphonse Bourget, Bonnyville
Hilaire Chabot, Spirit River
Eugène Collombe, Bonnyville
Roland Dubuc, Végreville
Mlle Madeleine Dumesnil, Bonnyville
Lucien Fortier, Guy
Paul-Emile Garant, Donnelly
François Giasson, Jasper Place
Yvon Z. Gosselin, Guy
Laurent Goudreau, Beaumont
Henri Guindon, Falher
Roger Houle, Girouxville
Léo Hurtubise, Mallaig
Narcisse Lamoureux, McLennan
Mgr Henri Routhier, o.m.i., McLennan
Jean Roy, Falher
Léon Sirois, Donnelly
Lucien St-Gelais, Brosseau
Ernest St-Jean, Saint-Paul
R.F. Pernand Thibault, o.m.i., St-Albert
Réjean L. E. Trudeau, Falher.

* * *

VISITEURS AU BUREAU:

Mme A. Lauzé, Falher; M. Germain Desaulniers, Edmonton; M. E. Doucette, Girouxville; Mme Marcel Larocque, Girouxville; Mme Maurice Frenette, comté Portneuf, P.Q.; MM. Laurent Beaudoin et Henri Moquin, Beaumont.



Partout où il y a des frontières, il y a des problèmes comme celui-ci: M. Milton Smith a la moitié de sa maison à Philipsburg, dans la province de Québec et l'autre moitié à Highgate, dans l'Etat du Vermont.

Conférence de Genève . . .

(suite de la page 1)

tretien d'une demi-heure pour discuter des questions à aborder à la première séance de la conférence.

La France, 18e membre, n'a jamais envoyé de délégué à la conférence du désarmement depuis qu'elle a repris ses travaux sur une base nouvelle il y a 11 mois. Le président de Gaulle soutient toujours que cette espèce de forum à plusieurs ne peut donner aucun résultat positif en vue du désarmement.

PRESSION DES NEUTRES

La conférence a ajourné il y a deux mois pour les fêtes de Noël sans avoir fait de progrès. L'Est et l'Ouest s'attendent de subir une forte pression de la part des pays neutres, qui insistent sur la conclusion rapide d'une entente sur l'interdiction des essais nucléaires.

C'est ce qui explique en partie l'activité diplomatique que régnait à la veille de la reprise de la conférence de Genève. M. Foster a rencontré le délégué indien Arthur Lall pour lui faire part du point de vue américain sur la question du désarmement. Les huit pays neutres, Birmanie, Inde, République arabe unie, Ethiopie, Nigéria, Brésil, Mexique et Suède, se sont également consultés sur la tactique à suivre au cours des prochaines discussions.

—La poésie est l'éloquence harmonieuse.

Voltaire

* * *

—La poésie est le premier des arts parce qu'elle représente le mieux l'infini.

* * *

—Les poètes sont des hommes qui ont gardé leurs yeux d'enfant.

A. Daudet

* * *

—Ne dites pas: Je ne crois pas en Dieu, car je ne le vois pas. Dites: Je ne sais pas regarder.

Amiel

Leitch a dépensé $360,000 pour se protéger contre "Murder Incorporated"

Ottawa. — L'armateur J. D. Leitch a déclaré que sa compagnie a dépensé plus de $360,000 depuis 1961 pour s'assurer les services de détectives aux fins de protéger ses navires et ses équipages contre ce qu'il a appelé le "murder incorporated" meurtre incorporé.

Président de la Upper Lakes Shipping Limited et ennemi déterminé du Syndicat international des marins, M. Lei tch comparaissait comme témoin devant la Commission d'enquête du juge T. G. Norris sur les différends syndicaux des Grands Lacs.

M. Charles Dubin, avocat de la Commission, a interrogé l'armateur sur le fait qu'il avait eu recours aux agences de détectives pendant les conflits de la Upper Lakes avec le SIM.

"Vous avez bien dit qu'en raison d'actes de violence forcenée vous avez cru devoir protéger votre propriété et vos employés; est-ce bien cela" a demandé M. Dubin.

"Oui, de répondre M. Leitch. J'avais à traiter avec Murder Incorporated".

Au début de l'audience, soit la 97e session, le juge Norris a carrément refusé de se désister, comme il avait été pressé de le faire par le SIM il y a deux semaines.

Le syndicat avait prétendu que le juge pourrait être influencé parce qu'il avait servi d'avocat au SIM en trois occasions il y a 10 ans.

"Aucun de ces services n'avait trait à l'objet de l'enquête, si l'on tient compte du temps, de l'endroit et du sujet, a-t-il dit. La motion est donc rejetée".

Le procureur du SIM, M. Gordon Henderson, l'un des neuf avocats qui ont jusqu'ici représenté le SIM dans cette enquête, a par la suite déclaré à un journaliste qu'il étudie s'il prendra d'autres mesures pour récuser la compétence du juge Norris.

La compagnie maritime que dirige M. Leitch vient au deuxième rang des compagnies des Grands Lacs. C'est une entreprise de $70,000,000 ayant quelque 700 employés et une flotte de plus de 16 navires.

Répondant aux questions de M. Dubin, l'armateur a raconté l'histoire récente des relations de sa compagnie avec le SIM. Cette histoire se résume en une suite d'actes de violence et de harcèlement qui s'est terminée par une rupture complète entre la compagnie et le syndicat en avril dernier.

La Upper Lakes a signé son contrat de 1962 avec l'Union Maritime Canadienne, nouveau syndicat de marins fondé par le Congrès du Travail du Canada pour briser le contrôle exercé par le SIM et son président d'origine américaine, M. Hal C. Banks.

M. Leitch a dit qu'il avait prévenu le ministre du Travail, M. Michael Starr, en février 1962, que le SIM avait recours à la violence, au terrorisme, au gangstérisme et au chantage pour dominer l'industrie de la navigation intérieure. Dans la lettre qu'il avait adressée à M. Starr, il avait demandé la tenue d'une enquête complète sur l'activité du syndicat sur les Grands Lacs.

—Le vers est une orchestre réduit, une musique de chambre.

Stéphane Mallarmé

Société catholique des gradués d'Universités

"Il est facile de justifier le droit de l'homme à la connaissance", écrit le Dr Robert Marchessault dans un article de "Crosslight", journal national des Clubs Newman. Le Dr Marchessault explique: "La capacité de l'homme à connaître la vérité et à la découvrir lui donne une grande supériorité; dès lors, l'homme possède un droit naturel à l'exercice et aux fruits de cette faculté. St Thomas d'Aquin définit la vérité comme "la conformité de l'intellect avec une chose". Il est clair que la recherche de l'homme pour connaître la vérité consiste en des efforts perpétuels vers cette parfaite conformité de notre concept avec l'être tel qu'il existe en Dieu. Chaque pas vers cette conformité, cependant, lui donne une plus grande maîtrise de sa propre destinée, le distingue de plus en plus de l'animal et le conduit finalement à Dieu.

LE DROIT DE L'HOMME A LA CONNAISSANCE comporte comme conclusion, LA RESPONSABILITE DE LA CONNAISSANCE qui dérive du principe que chaque droit implique un devoir ou une responsabilité correspondants.

Dr Marchessault continue en ces termes: "Les devoirs qui découlent de la possession de la connaissance vient en premier lieu du fait que l'homme est un être sociable. Si la société l'a aidé à acquérir la connaissance, alors l'homme a un devoir de justice de le lui rendre d'une façon ou d'une autre. Ceci est aussi fondamental que la règle d'or "Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fit à toi-même"; phrase que lon peut trouver dans les écrits de Confucius. Peut-être est-ce que la parabole des serviteurs de l'Evangile, de celui qui a reçu un talent et qui l'a immédiatement enfoui par crainte de le perdre, illustre-t-il mieux l'attitude de la société: l'attitude de celui qui, après avoir profité personnellement des fruits du savoir, néglige d'en faire profiter les autres.

Le Dr Marchessault résume ainsi "Les opinions et activités des professionnels ont une grande influence à tous les niveaux des activités catholiques, depuis l'enfant jusqu'au Club Newman. Non pas que le professionnel est plus intelligent que les autres, mais parce que sa participation dans ces champs d'activité est une partie de sa responsabilité due à sa connaissance.

—Dès que l'homme cesse de s'entretenir avec le ciel, l'enfer commence à lui adresser la parole.

La semaine Au Canada

(suite de la page 1)

teur. Tous les fauteuils du conseil des ministres sont maintenant occupés après le grand remaniement, mais le ministre de la Justice, M. Donald Fleming, annonce qu'il se retirera de la vie politique sous peu, pour des raisons personnelles, tandis que l'état de santé du Secrétaire d'Etat, M. Halpenny, laisse douter qu'il puisse briguer les suffrages au prochain scrutin national.

* * *

Regina. — Aucune législation majeure n'est prédite dans le discours du Trône, qui inaugura la 5e session de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, jeudi après-midi. Le gouvernement Social-Démocrate de M. Woodrow Lloyd, promet d'amender cependant la législation afin d'encourager davantage l'expansion des industries pétrolières et minières ainsi qu'agricoles. L'Adresse propose également des amendements à la loi scolaire afin d'encourager l'intégration des écoliers indiens.

* * *

Québec. — Les milieux politiques au Canada concèdent en général que les Libéraux et les Progressistes-Conservateurs ont sousestimé la force du parti Créditiste aux élections de juin dernier dans le Québec, où le Crédit Social remporta 26 des 75 sièges de la province. A la veille d'une autre campagne, les deux anciens partis se gardent bien de répéter cette erreur et le député libéral de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier, dit que les Libéraux considèrent les Créditistes comme étant leurs plus grands rivaux, tandis que l'ancien ministre du cabinet Conservateur, M. William Hamilton, défait dans la circonscription électorale de Notre-Dame de Grâce, en juin dernier dit que la force des Créditistes sera maintenue durant la prochaine campagne. Quant au chef national adjoint du Crédit Social, M. Réal Caouette, il rayonne d'optimisme et prédit des victoires dans 60 des 75 circonscriptions électorales québécoises le 8 avril. Il résume la situation en disant que les Conservateurs et Libéraux honnêtes doivent admettre que pour la première fois dans l'histoire de la Confédération canadienne, le Québec a été réellement représenté au Parlement.

—Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières.

Donoso Cortès

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

23 février

Réunion annuelle de l'Amicale du Collège Saint-Jean à laquelle sont conviés les anciens élèves, les parents des élèves actuels et les amis du Collège.

24 février

Thé annuel du Centre Marial, servi entre 2h. et 5h. p.m. au Centre Marial même, situé à 10528-98e rue. Venez tous encourager cette belle oeuvre.

24 février

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Joachim, dans la salle paroissiale, dimanche, à 2h. p.m. — Cordiale invitation à tous et particulièrement aux membres!

25 février

Whist, bridge à l'auditorium de la Baie d'Hudson à 2 heures précises sous les auspices des Dames de Ste-Anne de St-Joachim, au profit de la Bourse des vocations. Vente de pâtisseries. Le thé sera servi à 3h.30 p.m.

—Qu'est-ce que le progrès? Serait-ce uniquement le mouvement, la marche en avant, où qu'elle mène? ou bien plutôt la marche vers un but de perfectionnement, soit matériel, soit moral, seul digne de ce nom?

Mgr Baunard

* * *

—Papillon blanc annonce printemps.

—Si le printemps n'apparaissait qu'une fois par siècle, au lieu de venir tous les ans, ou s'il surgissait brusquement, avec un bruit de tonnerre, au lieu d'arriver en silence, quelle extase remplirait tous les coeurs, dans l'attente de cette miraculeuse métamorphose.

Longfellow

* * *

—Les bons procédés passent inaperçus pour ceux qui sont incapables d'en avoir.

Lady Pennington

* * *

—Moins on est capable de mauvais procédé, plus on y est sensible.

La semaine Dans le monde . . .

(suite de la page 1)

visée optique, est saisie en la demeure d'un des détenus. Le coup avait été monté pour la visite du chef de l'Etat à l'Ecole Militaire à l'ombre de la Tour Eiffel.

* * *

Floride. — Une tragédie aérienne entraîne la mort de 43 personnes. Un aérobus américain s'écrase dans les marécages floridiens peu de temps après avoir décolé de Miami à destination de Chicago. Une équipe d'enquête se rend sur les lieux de l'accident, mais il faudra plusieurs semaines pour déterminer les causes de la tragédie.

* * *

Cap Canaveral. — Les savants américains lancent un sattellite de communications nouveau genre à une orbite dans l'espace. Le nouvel engin désigné sous le nom de Syncom, est équipé pour retransmettre des signaux téléphoniques et radiophoniques. Trois de ces satellites seraient suffisants pour maintenir des communications mondiales continuelles par téléphone, radio et télescripteur, leur vitesse étant synchronisée avec celle de la planète Terre. Les scientifiques perdent cependant contact radiophonique avec Syncom.



Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues . . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance !

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50